

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 20.

Montréal, Jeudi, 17 Mai 1883.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

SOMMAIRE

TEXTE : Le vote des femmes.—Expressions à noter, par E. Blain de Saint-Aubin.—De Montréal à Lourdes (suite), par un Pèlerin.—Les cieux et leurs habitants (suite), par Giulio.—Une grande entreprise.—Union Saint-Joseph.—L'attentat de Londres.—Une légende de Détroit.—Choses et autres.—De tout un peu.—Poésie : Renouveau, par Léon Laudy.—Amour et larmes (suite), par Mary.—Le condamné à mort.—Union des femmes de France.—Nouvelles diverses.—Tribunaux comiques.—Les échecs.—Le jeu de dames.

GRAVURES : La papeterie Rolland, à St-Jérôme ; Paris—modes du printemps ; L'attentat de Londres.

LE VOTE DES FEMMES

Nous l'avons échappé belle, nous du sexe laid ; les femmes ont failli obtenir, à la dernière session, le droit de voter pour l'élection des députés au parlement fédéral. Le projet de loi n'a pas été accepté, mais ce n'est, paraît-il, que partie remise. A la prochaine session, les veuves et les filles majeures usant de leurs droits, deviendront électrices.

Nous sommes à la veille d'une révolution sociale qui promet de doubler les liens que depuis son émancipation graduelle, la femme ne cesse de tisser autour de l'homme.

Une brochure célèbre, publiée à la veille de la révolution de 1789, avait pour titre : Qu'est-ce que le tiers-état ?—Rien.—Que doit-il être ?—Tout. La femme qui jadis était rien, sinon la servante de l'homme lorsqu'elle n'était pas son esclave, est aujourd'hui son maître, c'est-à-dire—tout. Lorsqu'elle a trouvé que son émancipation n'allait pas assez vite, elle s'est émancipée elle-même, et aujourd'hui elle est en train d'avoir autant de droits qu'elle en avait au paradis terrestre.

Il y a des hommes qui invoquent sans cesse les droits des femmes. Mais les malheureux ne s'aperçoivent donc pas qu'elles en ont déjà trop ! Pénétrez dans l'intérieur des ménages et dites-nous si, dans la plupart, ce n'est pas la femme qui gouverne !

Ici sa domination est absolue, s'affirme correctement et monsieur file par-ci ! file par-là ! C'est le régime militaire, c'est l'absolutisme symbolisé par un sceptre qui prend toutes espèces de formes surtout celle du manche à balai.

Là l'autorité est aussi absolue, mais déguisée ; c'est une main de fer dans un gant de velours qui mène tout. C'est ce qu'on appelle en politique : le pouvoir derrière le trône. C'est le pouvoir le plus dangereux, parce qu'il est le plus habile et qu'il n'assume pas la responsabilité. Si le mari, réduit au rôle d'instrument docile, fait une bévue, il est ridicule et le pouvoir absolu—sa douce compagne, la victime résignée, déclare aux âmes compatissantes : qu'elle l'avait bien dit.

Aujourd'hui la femme ne vote pas, mais souvent elle fait voter. Demandez aux candidats s'il est commode d'encourir la colère des femmes en temps d'élection.

C'est sans doute parce que les femmes font voter que Sir John ne donne pas le suffrage aux femmes que la loi dit—amère ironie—être en puissance de mari.

Nous serions tout de même curieux de voir l'usage que feront les femmes de leur suffrage.

Bien sûr que les belles-mamans voteront pour que les gendres prennent des leçons d'amabilité.

Bien sûr que les filles nubiles imposeront aux candidats qu'elles honoreront de leur suffrage le mandat impératif de taxer à outrance les vieux garçons qui ne soupirent pas après le charme de conduire un ménage.

Nous ne voulons pas faire de politique ici, mais nous trouvons pour le moins inutile d'accorder aux femmes le droit de voter. Du moment où elles inspirent les votants, c'est déjà bien suffisant. *Qui facit per alios, facit per se.*

Le parlement fédéral devient bien galantin. Il avait déjà courtisé le sexe en accordant aux belles-sœurs la faveur d'épouser celui qui, une première fois, avait fermé les yeux sur leurs charmes, aujourd'hui il veut

remettre la direction du monde entre leurs mains débiles.

C'est par trop les gâter : d'électrices elles voudront devenir éligibles.

Alors adieu ce qui nous reste de liberté.

Nous préférons la femme dans un autre rôle. A la femme qui se mêle de politique—qui écrit—même bien—nous avons toujours préféré la femme qui fait d'excellente soupe. C'est peut-être l'effet de notre sang français, mais nous sommes partisan de la loi salique en tout et nous ne voulons pas tomber en quenouille.

Ce n'est pas faute d'admiration pour le sexe, car nous croyons que la femme la plus bête finit toujours par être plus fine que son mari, mais à chacun sa place.

On dit que sir John se gagnera l'éternelle gratitude des femmes ; nous n'en serions pas surpris. Cependant, un roi qui les connaissait bien a écrit sur une glace du château de Chambord :

Souvent femme varie
Bien fol est qui s'y fie !

EXPRESSIONS A NOTER

Sur notre continent américain, le langage de la finance et celui de l'industrie s'enrichissent, chaque jour, d'expressions nouvelles, nécessaires pour désigner des opérations ou des inventions nouvelles également.

Il arrive alors de deux choses l'une : ou les nouvelles expressions sont empruntées au grec ou au latin, et alors il est très facile de les franciser, car il existe, dans ce cas, des règles bien établies pour la formation des mots.

Ou elles sont empruntées à l'une des quatre langues le plus généralement parlées sur notre continent, et alors, il faut leur trouver des équivalents, quand on ne peut pas les traduire.

En France, la langue du commerce et de l'industrie abonde en équivalents et traductions de ce genre, qui rendent à la perfection ces nouvelles expressions étrangères, connues sur les marchés de Londres, Paris, Vienne et Berlin, dès le lendemain du jour où elles font leur apparition sur les marchés de New-York.

Elles sont ensuite reçues dans les journaux et, plus tard, dans les dictionnaires. Il est peut-être regrettable qu'elles n'apparaissent parfois que bien tard dans nos journaux et nos documents officiels, où elles sont remplacées, la plupart du temps, par des périphrases qui ne disent rien et pèchent fréquemment sous le rapport de l'exactitude. En lisant quelquefois les bulletins financiers et industriels des *Revue*s et des journaux français, nos journalistes et les employés publics chargés de la rédaction française de nos documents officiels, suivraient, sans peine, ce mouvement très rapide dans le langage de la finance et de l'industrie.

Deux expressions, presque inconnues encore en Canada, suffiront aujourd'hui à l'appui de cette assertion.

La première est empruntée à la langue latine ; c'est le mot *Actuaire*, aujourd'hui familier en France pour désigner certaines catégories de *Comptables*, entre autres ceux qui sont chargés d'appurer les comptes des grands établissements de commerce.

Ce mot *Actuaire* vient du latin *Actuarius* qui, d'après le *Grand Dictionnaire de la Langue Latine* du *Dr Freund*, veut dire "celui qui copie les comptes de son maître." Les Anglais en ont fait le mot *Actuary*.

Voici maintenant la traduction française de trois expressions issues de l'anglais et reçues, depuis assez longtemps, à la Bourse de New-York et à celle de Londres ; il s'agit des suivantes :

1. *To water a stock* ;
2. *Watered stock* ;
3. *Watering a stock*.

A la Bourse de Paris, on traduit aujourd'hui ces trois expressions de la manière suivante :

1. *Majorer des actions* (ou un capital) ;
2. *Actions majorées* ;
3. *Majoration des actions*.

Les dictionnaires récents, entre autres ceux de Littré et de Larousse, ont formellement adopté ces expressions dont ils expliquent le sens et l'étymologie.

E. BLAIN DE SAINT-AUBIN.

DE MONTRÉAL A LOURDES

(Suite)

ARRIVÉE — LE HAVRE. — ROUEN ET SES MONUMENTS RELIGIEUX. — PARIS ET SES LIEUX DE PÈLERINAGE

C'est une douce impression qui se fait ressentir lorsque la nouvelle se répand dans tout le bâtiment que l'on arrivera le lendemain matin en vue des côtes de France.

Les exclamations de joie et des cris de délivrance se font entendre ; les peines sont finies, et l'on se voit arrivé à ce but si ardemment souhaité, surtout au milieu des épreuves de la traversée.

Tout est oublié ! les malades reviennent sur le pont ; il en est qui ont beaucoup souffert, mais ils n'y pensent plus. Des chants, qui saluent l'arrivée prochaine, retentissent jusque bien avant dans la nuit. Après quelques heures de repos, le plus grand nombre revient sur le pont ; les pèlerins, pleins de joie, bénissent le Seigneur et, lorsque l'étoile du matin apparaît, avec quelle joie est-elle acclamée ! avec quelle reconnaissance est-elle saluée :

Ave Maria Stella, etc.

Quel changement après huit jours en mer, huit jours de fatigue et d'ennui, et on peut le dire, aussi d'incertitude entre la vie et la mort. Il y a des instants pénibles lorsque l'on pense que l'on n'est séparé du fond de l'abîme que par une faible planche ; mais tout est passé, plus de craintes, le terme est proche, plusieurs vont revoir leur patrie, quelle émotion ! quelques-uns l'ont quittée il y a dix ans ou vingt ans !

* *

Enfin, le moment heureux est venu, nous sommes dans la rade du Havre, une population joyeuse et animée est réunie sur le rivage. Les voix retentissent, nous approchons, nous distinguons les paroles et puis, au moment de lancer l'ancre, le signal du bord retentit. C'est ce qui s'appelle la *Syrène*, c'est-à-dire le sifflet à vapeur que le commandant fait jouer et qui a un son si fort et si pénétrant. Ailleurs, il paraîtrait singulièrement rude, mais à ce moment on est si bien disposé qu'on aime tout ce qui parle de l'arrivée, et ce terrible son, qui semble sortir du fond des eaux et qui est répété par les échos de la ville, comme il fait du bien à l'âme !

Pour les voyageurs, les uns disent alors : Salut, patrie bien-aimée, si souvent regrettée, si longtemps désirée ! Salut, terre du vieux monde qui renferme tant de merveilles nouvelles pour nous, disent les étrangers.

Et les pèlerins, remplis de joie, s'écrient : Salut, fille aînée de l'Eglise ! Domaine des rois très chrétiens ! Terre des Croisés, vous êtes encore, malgré les ennemis de Dieu, vous êtes encore la terre des miracles, salut !

Nous allons rejoindre le chemin de fer, mais, en nous y rendant, nous contemplons un spectacle intéressant et qui est de tradition, à ce qu'il paraît. Tous les passagers américains se sont rendus sur le marché des fruits, qui est sur la rue principale du Havre, et ils déjeunent à même le marché ; les parents, les enfants, semblent dans la jubilation, et des Français, résidant aux Etats-Unis, nous expliquent cet empressement. Les Américains, qui ont les fruits du Sud en abondance et qui apprécient leur développement et leur belle apparence, savent très bien reconnaître dans les fruits des climats tempérés un goût et une saveur qu'ils n'ont jamais trouvés dans les fruits de leur pays ; mais, du reste, il y a une autre explication : après les fatigues de la traversée et cette nourriture de conserve à laquelle on est assujéti pendant huit jours, rien de plus salubre et de bienvenu comme ces fruits nouveaux, tout luxuriants de fraîcheur.

* *

Nous partons, et deux heures après, nous arrivons à Rouen, où nous avons décidé de nous arrêter.

Rouen est bien un lieu de pèlerinage pour les Canadiens. C'est la capitale de cette Normandie qui nous a envoyé les plus intrépides navigateurs : Champlain

Biencourt de Poutrincourt et tous les premiers colons sont partis de ces côtes, ainsi que les Ursulines, les Sœurs de l'Hôtel-Dieu, etc. C'est la patrie de Lassalle qui, parti de Montréal, est allé le premier explorer le Mississipi jusqu'au golfe du Mexique. C'était la résidence de l'archevêque qui, pendant près d'un siècle, a eu la juridiction de la Nouvelle-France. Enfin, cette ville est souverainement intéressante pour tout catholique, car elle offre les plus grandes merveilles de l'art religieux. Les protestants, n'ayant jamais pu s'en emparer pendant les guerres de religion, elle a conservé ses anciens monuments : Saint-Etienne est l'une de plus belles cathédrales de France ; Saint-Ouen, la plus magnifique abbatale ; et enfin, Saint-Maclou, la merveille des églises paroissiales.

Nous avons commencé par visiter la cathédrale.

La place qui la précède est vaste et permet de considérer le portail dans son ensemble. Quelle chose admirable que cette façade ! elle est peut-être unique dans le monde pour l'ampleur et la magnificence des détails. Elle a près de 200 pieds de largeur et est accompagnée de chaque côté par deux énormes clochers de 40 pieds à la base et de 250 pieds de hauteur. Entre les clochers, trois grands portiques précédés de quatre pyramides octogones de 80 pieds de hauteur, chargées d'ornements et de statues à plusieurs étages. De plus, les portiques sont surmontés d'arcades, de rosaces, de galeries et de balustrades d'une richesse merveilleuse. Enfin, au sommet de la façade, on trouve encore quatre grands clochetons dont le sommet est à 180 pieds du sol. Ceci peut donner une idée de l'ensemble de ses dix flèches qui s'élèvent vers le ciel sur l'entrée de l'église. Mais qui pourra décrire l'ornementation féérique qui couvre tous ces massifs ? Les arcades, les frontons des portiques et les galeries sont remplis de statues, d'ornements et de bas-reliefs à profusion. Les pyramides ont plusieurs rangs de statues. Les parois qui surmontent les portes sont ornées d'arcades qui encadrent les statues des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs que l'on compte par centaines, et la plupart d'une grande dimension, 6 pieds au moins.

Au fronton de la porte principale on voit l'arbre de Jessé, dont chaque fleur sert de trône à l'un des parents de N. S. Au portail de gauche, le festin d'Hérode et la danse d'Hérodiade, d'une naïveté singulière. Au portail de droite, l'Ascension de N. S.

Tout cet ensemble nous ravit ; mais quelle magnificence on peut imaginer lorsqu'on se représente ces statues telles qu'elles étaient à l'origine, peintes et dorées avec leurs encadrements, rehaussées d'or et de couleurs. Le tout exécuté avec la perfection exquise que l'on trouve dans les vieux manuscrits et dont on a découvert dernièrement des témoignages si remarquables à l'entour du chœur de la cathédrale de Paris.

Néanmoins, le monument tel qu'il est, après bien des vicissitudes, est encore vraiment saisissant.

A la première vue, on est stupéfait de cette grandeur, de cette majesté et aussi de cette richesse de détails.

« L'on est saisi et ravi comme si les saints du Ciel étaient descendus sur la terre, ou bien comme si l'on se trouvait déjà introduit dans les splendeurs du Paradis. »

Nous n'avons parlé encore que du portail, l'extérieur des portiques latéraux de l'église est non moins merveilleux et mérite une description à part.

On entre dans le temple et l'on voit cette suite de piliers, de colonnettes, qui s'étendent dans toutes les directions. La voûte est à 100 pieds du pavé, l'extrémité de l'église apparaît dans un lointain mystérieux, elle est à 350 pieds de distance. Les vitraux sont à étudier. Ceux du transept sont surtout merveilleux : les rosaces ont plus de 30 pieds de diamètre, et flamboyant au soleil comme des écrins de diamants et pierreries, étalent sur les parois de l'église et sur les colonnes comme un vêtement d'or et de riches couleurs.

Après avoir vu cet ensemble, nous ne pouvions nous lasser de remercier le Seigneur. Comme ces magnificences révèlent la gloire et la puissance de son nom !

Il faut passer aux détails.

L'aspect de l'église est imposant. Les chapelles latérales, les allées des bas côtés sont bien éclairées, la nef du milieu, qui est en pleine lumière, présente le plus beau coup d'œil. Il faut remarquer sur l'un des côtés l'escalier qui conduit à la bibliothèque du chapitre, c'est une merveille de délicatesse. Il y a trois étages de balustrades qui se suivent et qui ont chacun leur ornementation particulière. C'est un curieux spécimen de cette variété merveilleuse du style gothique. Le premier rang, supporté par de sveltes arcades, présente des carrés avec toutes les variétés que peut fournir la forme quadrangulaire. La balustrade suivante est toute en triangles qui se croisent et s'enchevêtrent suivant toutes les combinaisons possibles, enfin la troisième balustrade présente des dispositions différentes et encore plus délicates ; le tout est d'une finesse d'exécution qu'on trouve rarement dans les ouvrages modernes.

A l'extrémité de l'église se trouve la chapelle de la sainte Vierge, dont l'autel est remarquable ; mais ce qui attire surtout l'attention, ce sont deux tombeaux qui occupent les deux côtés de la chapelle. A droite la

magnifique sépulture du cardinal Georges d'Amboise, représenté à genoux et assisté de son frère. Ce tombeau renferme au moins cinquante figures en plein relief : chacune est un chef-d'œuvre. Sur la base du monument l'on voit toutes les qualités qui distinguaient le pieux cardinal : la foi, la charité, la prudence, la tempérance, la force, la justice. Elles sont représentées par des figures assises sur des trônes portant des insignes et exécutées avec un talent extraordinaire. Chacune de ces figures mérite la plus sérieuse attention. En haut du monument l'on voit les saints qui étaient les patrons des deux prélats. Au centre saint Georges foulant sous les pieds de son cheval le dragon et le transperçant de sa lance. Le tout est surmonté d'un dais qui est enrichi de statuettes, de fleurons et d'ornements.

Le cardinal Georges d'Amboise gouverna la France pendant les années les plus glorieuses du règne de Louis XII ; il sut gagner à son souverain l'affection de ses sujets, qui lui donnèrent d'eux-mêmes le nom de père du peuple ; il mérite d'être exposé à la vénération des fidèles, car il fut, lui aussi, vraiment un père pour le peuple. Supprimant, dès les premiers jours de sa puissance les taxes extraordinaires, et n'ayant jamais consenti au milieu des guerres les plus coûteuses que les impôts fussent augmentés. Il fut l'honneur de l'épiscopat de son temps, l'ami dévoué du Souverain Pontife, le sage conseiller de son roi et le protecteur infatigable des pauvres contribuables. Ce grand prélat a-t-il toujours trouvé des imitateurs parmi les dépositaires de l'autorité publique ?

De l'autre côté de la chapelle, l'on voit le tombeau du duc de Brézé, moins chargé de statues, moins ornementé que l'autre et cependant d'un style et d'une exécution bien supérieurs, ce qui ne peut étonner, car c'est l'œuvre du plus grand sculpteur de France, Jean Goujon, l'auteur de la fontaine des Innocents à Paris.

L'extérieur de l'église montre encore bien des prodiges ; les deux portes latérales égalent, dit-on, toutes les beautés de la façade. La flèche, mesurant 420 pieds d'élévation, elle a 20 pieds de plus que le dôme de St-Pierre de Rome et que la flèche de Strasbourg ; elle est admirablement terminée par une lanterne de cinquante pieds d'élévation, ce qui donne l'aspect le plus élégant à cette construction immense. L'escalier est situé au centre de la flèche et non pas à l'extérieur comme à la flèche de Strasbourg, et on peut atteindre au sommet et à la croix avec la plus grande sécurité. Toutefois ce n'est pas sans fatigue, car combien de marches faut-il franchir pour arriver à cette hauteur effrayante. De là toute la ville et le pays qui l'environne paraît comme un tableau ravissant ; on voit d'abord ces belles églises si nombreuses, ces palais témoins de la grandeur et de la richesse de l'ancienne capitale de la Normandie, etc., etc.

On peut aussi avoir une belle idée de cet ensemble si l'on va à la montagne qui domine la ville, visiter la belle église de Notre-Dame de Bonsecours. De là on voit s'élever sur la grande cité deux masses énormes, à gauche la cathédrale, à droite la grande église abbatale de St-Ouen, de 400 pieds de longueur, avec une tour centrale de 300 pieds d'élévation et entre les deux l'église de St-Maclou, toute svelte et gracieuse, lançant dans les airs la flèche la plus charmante. Rouen rappelle bien des souvenirs, quelques-uns glorieux, quelques autres tristes : ainsi le meurtre de Jeanne d'Arc ; mais ce ne sont pas les rouennais qu'il faut en accuser.

UN PÉLERIN.

(A suivre.)

LES CIEUX ET LEURS HABITANTS

(Suite)

XII

LA DÉCOUVERTE DE NEPTUNE

Le 18 septembre 1846, un jeune mathématicien français, qui n'avait encore fréquenté aucun observatoire et qui s'était jusque-là confiné dans l'étude exclusive des formules astronomiques et des observations faites par d'autres, écrivait au docteur Galle de l'observatoire de Berlin, pour l'inviter à pointer son télescope sur le 5^e degré est de l'étoile *delta* du Capricorne, par le 326° 32' de longitude. « Là, lui disait-il, doit se trouver une planète non encore observée, mais réclamée nécessairement par la théorie moderne sur le système astronomique. »

Galle reçut la lettre le 23 du même mois, et, le soir venu, ayant fixé avec son télescope la région du ciel indiquée, il y découvrit un astre dont nulle carte sidérale ne faisait mention, et qu'il reconnut immédiatement être une planète, à la rondeur et netteté de son disque. Sa position était celle indiquée, avec une différence de moins d'un degré, c'est-à-dire, la planète était par le 327° 24' au lieu d'être par le 326° 32'.

Ainsi fut découvert Neptune, la dernière planète du système solaire et la plus éloignée. Il n'est pas de guide, quelque habitué qu'il fût à des voyages célestes,

qui pût ainsi conduire les astronomes dans un monde inconnu d'eux tous et qu'il ne verrait pas lui-même.

L'auteur de cette découverte, à jamais mémorable dans l'histoire de l'astronomie, puisqu'elle donna le coup de grâce au système de Copernic, fut Louis Le Verrier, jeune homme encore alors, comme nous avons dit, et simple mathématicien, sans études pratiques d'astronomie. Nous ajouterons une circonstance qui, pour être généralement tue dans l'éloge de Le Verrier et on sait pourquoi, n'en sera que plus agréablement reçue de nos voyageurs. Celui qui découvrit Neptune était un fervent catholique ; et, bien que simple laïque, bien que savant, il gardait, sur son bureau, comme le compagnon inséparable de ses calculs astronomiques, ce Crucifix qu'il tenait à avoir, comme il l'eût de fait en mourant, pour guide dans un voyage bien différent vers les régions célestes.

Combien plus beau, plus sublime et plus scientifique était le culte de Le Verrier pour son Crucifix, que le stupide fétichisme de certains naturalistes, lesquels, en plein XIX^e siècle et au milieu de l'Europe civilisée, retournent à des superstitions mortes partout, excepté parmi les nègres les plus abrutis, s'entretiennent dévotement avec une nature inerte, avec un globe gazeux, avec un satellite pétrifié, et les adorent comme les parties d'un dieu qui n'est pas !

Le prix et l'importance de cette grande découverte de Neptune ne consistent pas seulement en ce qu'elle nous révèle l'existence d'une nouvelle et gigantesque planète, dernière perfection de notre système, ou encore l'immense étendue du domaine solaire que nous savons par là s'exercer à la distance énorme de 4 milliards et 400 millions de kilomètres. La découverte de Neptune devint surtout fameuse pour la manière dont elle se fit, tout à force de calcul et sur le seul principe de la gravitation universelle. Le Verrier en déduisit l'existence de la planète, en décrivant l'orbite et en fixa la position, sans l'avoir jamais vue.

Nous l'avons dit plus haut, par suite des perturbations qu'une planète produit dans l'orbite d'une autre, hâtant son cours quand elles se rapprochent, le ralentissant quand elles s'éloignent, les astronomes peuvent calculer la masse de la planète qui exerce son attraction, si par ailleurs ils connaissent la distance. La raison en est que la gravitation opère en raison directe de la masse et à l'inverse du carré de la distance.

Après avoir jugé ainsi de toutes les planètes, il sembla tout d'abord qu'il n'y avait plus rien à ajouter : les masses calculées se correspondaient et les perturbations de chaque orbite se produisaient en parfaite harmonie. Mais, on ne tarda pas à voir qu'on s'était trompé : les positions réelles d'Uranus, telles que marquées sur les registres des observatoires, ne concordaient plus avec celles voulues par la théorie. On se vit, en fin de compte, forcé de suspecter qu'il y avait quelque perturbateur inconnu, lequel, perdu entre les millions d'étoiles scintillantes à la voûte céleste, se donnait le malin plaisir de jeter les astronomes dans la confusion, tantôt en ralentissant la course d'Uranus, tantôt en l'accéléralant du fond de sa cachette.

Le perturbateur existait ; mais comment venir à bout de le découvrir ? Quand même on en aurait connu sa masse et sa distance, on aurait toujours eu à calculer les positions diverses qu'il eût dû prendre pour expliquer les perturbations d'Uranus. Mais on ne savait rien du tout ; et l'existence même de la planète ne se fondait que sur l'hypothèse de la gravitation. Encore fallait-il être sûr que les lois, observées dans les planètes plus rapprochées du soleil, régissaient aussi Uranus. Et de cela qui pouvait en être certain ?

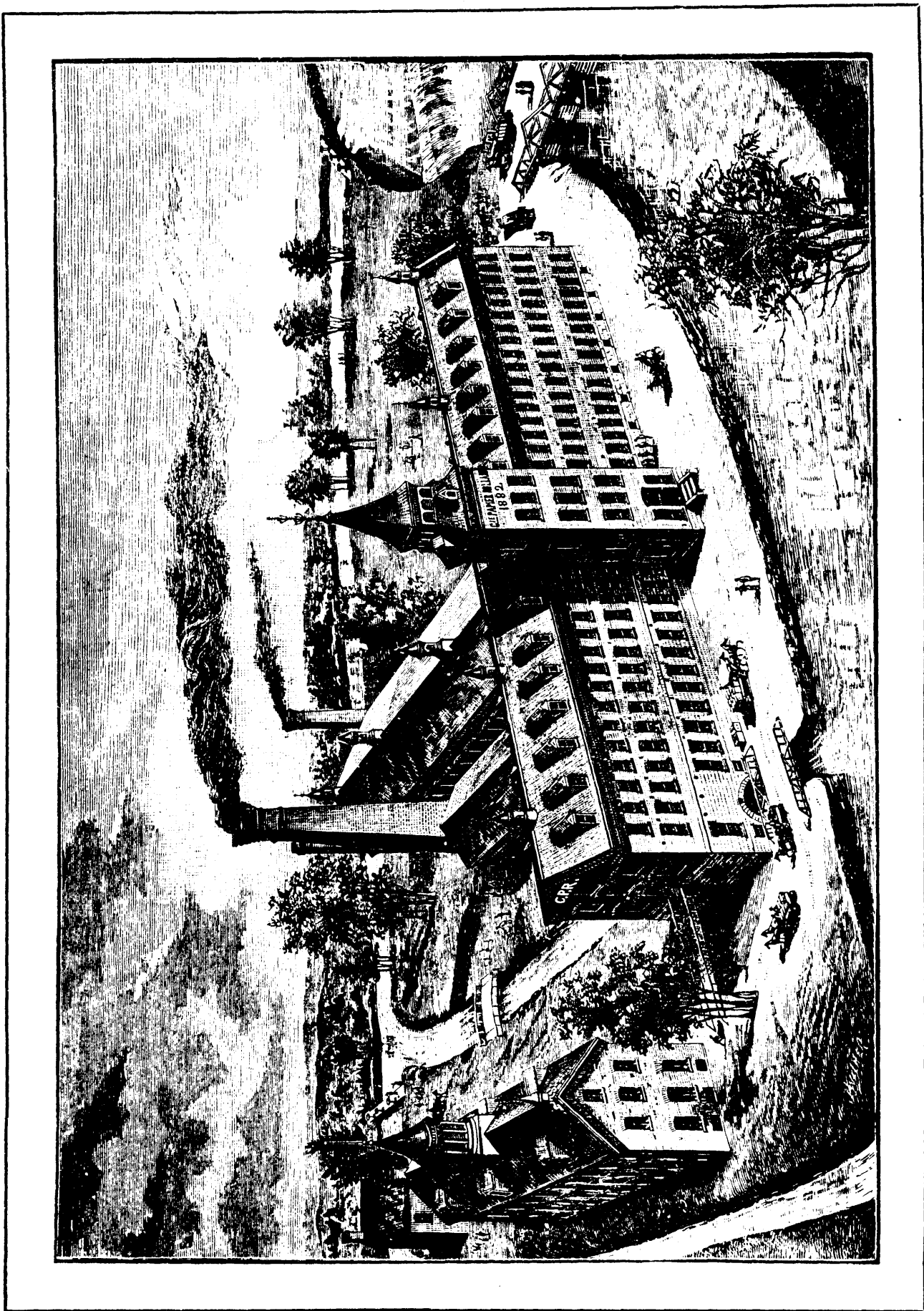
Le Verrier n'était point de ceux qui, ayant entre les mains une hypothèse bien établie sur grand nombre d'observations, la croient renversée par le seul fait qu'une nouvelle observation semble lui être contraire. Il regarda comme absolument universelle la loi de la gravitation, et ensuite, il chercha un point d'appui solide d'où il pût l'appliquer aux perturbations d'Uranus. Il y a en astronomie une formule, connue sous le nom de Titius son auteur, un astronome du siècle dernier, et laquelle exprime en peu de termes la distance moyenne de toute planète au Soleil. Supposé que cette formule pût s'appliquer à la planète cherchée, Le Verrier arriverait à connaître sa distance ; celle-ci le conduirait à la détermination de sa masse et de ses positions, eu égard aux perturbations d'Uranus. Et ainsi, il pourrait savoir sur quel point précis un astronome aurait à pointer son télescope le jour où il voudrait considérer cet astre.

C'est de cette manière, mais certes non pas aussi facilement que nous pouvons le décrire, que le jeune français tira de sa cachette ce perturbateur d'Uranus et en fit la conquête pour le compte de l'empire solaire. Neptune devint le trophée du système dont peu auparavant il semblait faire la ruine.

XIII

LE GLOBE DE NEPTUNE ET SES SATELLITES. CE QUE DIT LA SCIENCE TOUCHANT L'HABITATION D'URANUS ET DE NEPTUNE.

Plus nous nous éloignons de notre petite planète et



LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

SAINT-JÉRÔME, P. Q.

plus nous nous enfonçons dans les immenses profondeurs de l'univers ; plus nous sentons notre esprit et notre imagination saisis de la magnificence de la création, et plus aussi nous nous formons une idée parfaite de la grandeur et de la toute-puissance du Créateur. Ce Neptune, il y a peu d'années encore inconnu et perdu au milieu des millions d'étincelles et de lumières qui semblent à nos yeux émailler le firmament et rien de plus, finit magnifiquement l'hymne répétée à travers les espaces célestes à la gloire de ce grand Dieu qui fit ce grandiose atome de l'univers qu'on appelle notre système.

Le quatrième entre les colosses planétaires, en ordre mais non en grandeur, Neptune, avec un diamètre plus de 4 fois et un volume 85 fois plus grand que la terre, s'avance lentement et majestueusement dans la carrière qui lui est assignée. Son orbite mesure en circonférence 27 milliards et 548 millions de kilomètres, et la planète, se mouvant sur elle avec une vitesse de 5370 mètres seulement à la seconde, la parcourt tranquillement en 164 ans, 281 jours terrestres. C'est là la durée de l'année en Neptune.

Globe nébuleux comme Uranus, ainsi qu'on peut le conjecturer de sa très petite densité (à peine $\frac{1}{3}$ de celle de la terre), il jouit aussi, comme cette planète, du privilège de tourner à l'envers des autres ; c'est ce qu'indique le satellite découvert près de lui, et probablement l'un de ceux que la distance seule nous empêche de voir.

Mais la constitution de son atmosphère lui est entièrement propre, comme le démontrent les singuliers caractères que présente sa lumière tamisée par le prisme. Le R. P. Secchi remarque dans le spectre de Neptune trois raies noires principales, la première entre le jaune et le vert, la seconde correspondant à la ligne *b* du spectre solaire et la troisième dans l'azur. De plus, la lumière jaune y est très vive, mais le rouge y manque tout à fait, tandis qu'elle abonde en vert et en cette teinte *vert de mer* qui lui fit donner le nom de Neptune. Ceci démontre la présence dans cette atmosphère de substances étrangères à la composition de la nôtre, étrangères même à notre globe, car nul gaz, à notre connaissance, n'absorbe ainsi les rayons de la lumière. Neptune est donc, lui aussi comme Uranus, un monde à l'envers du nôtre, et de plus, intrinsèquement différent d'Uranus lui-même. L'artiste divin ne voulait pas être soupçonné d'avoir manqué d'idées neuves et voilà pourquoi il a voulu varier sans cesse ses types !

Il n'est point nécessaire de faire observer ici que le soleil vu de Neptune n'est plus un soleil, mais une étoile nocturne, quoique resplendissant d'une clarté extraordinaire et mesurant un diamètre de 64". En vain dirait-on, pour augmenter la beauté d'une telle vision, que même ainsi, le soleil brille comme quarante millions d'étoiles de première grandeur ; car cette somme se réduit de fait à la lumière donnée par 500 lunes, c'est-à-dire, à $\frac{1}{500}$ de la lumière que nous recevons du Soleil. La chaleur solaire se propage dans le monde neptunien d'après la même proportion. Si nous nous rappelons le froid atroce et les épaisses ténèbres que nous avons trouvées en Saturne, où pourtant l'influence lumineuse et calorique du Soleil arrive dix fois moins affaiblie, nous n'inviterons pas nos compagnons de route à se jeter, même en imagination, au milieu de l'obscurité de Neptune : ils s'y égareraient, ni encore moins au milieu de ses glaces, car au premier mouvement ils tomberaient engourdis.

Telles sont les notions que possède l'astronomie sur les conditions physiques de Neptune ; telles sont les réponses qu'elle donne à ceux qui lui demandent s'il y a sur cette planète quelques êtres vivants. Elle leur montre Neptune et Uranus comme deux immenses globes très probablement à l'état gazeux, si faiblement éclairés du soleil que leurs midis ne valent pas un de nos crépuscules polaires et si peu échauffés par lui, eu égard à l'éloignement et à l'inclinaison de l'axe, que le cercle glacial du pôle serait un vrai Sahara en leur comparaison. Après quoi, l'astronomie conclut : "Voilà tout ce que je puis vous dire ; et à celui qui me prête davantage, vous pouvez dire avec confiance qu'il se joue de la simplicité d'un étranger dans le pays."

De bon compte, l'astronomie ne décide ni pour ni contre l'existence d'êtres vivants et raisonnables en Uranus et en Neptune. Une seule chose peut se déduire de ses observations, c'est qu'on ne trouve dans ces planètes aucune des conditions de température, de lumière et d'air, indispensables ici-bas à la vie des organismes telle que nous la connaissons.

Mais, dira-t-on, est-ce que des espèces infinies d'organismes, capables de vivre dans des conditions différentes de celles qu'offre la terre, ne sont pas possibles ? Nous répondons : c'est là entrer dans le monde des possibles et sortir de celui d'une science qui se vante d'être positive et de n'admettre que ce qui est prouvé soit par l'expérience directe, soit du moins par l'analogie. La question ici est une question de fait, non une question de possibilité. Or, sur le fait l'observation directe se tait ; et l'analogie, si elle fait quelque chose, contredit. Toute la diversité de conditions auxquelles la vie s'accoutume sur notre globe, des cercles polaires aux tropiques, des cimes de l'Himalaya aux profonds abîmes

de l'océan, ne peut en rien se comparer à la différence qu'il y a entre notre globe et les mondes célestes. Par conséquent invoquer l'autorité de la science en faveur de la vie planétaire est tout simplement une sottise ou un mensonge.

Est-ce à dire que, pour nous, les mondes planétaires sont tous déserts et que de tous ces mondes il n'y a pas une voix qui s'élève pour louer le Créateur ? Nous ne le disons point ; mais ceci peut se faire de diverses manières, et lesquelles de ces manières sont plus probables, nous le saurons mieux quand nous aurons accompli notre voyage à travers tous ces mondes.

GIULIO.

(A suivre)

UNE GRANDE ENTREPRISE

Nous donnons aujourd'hui une gravure représentant la nouvelle fabrique de papier Rolland, à St-Jérôme. C'est la première entreprise canadienne-française de ce genre et nous félicitons M. Rolland d'avoir ajouté cette œuvre à toutes celles qui portent déjà son nom.

La fabrique comprend un corps de bâtisse long de 300 pieds, auquel se rattache une aile longue de 125 pieds. Pour obtenir la puissance hydraulique nécessaire à cette manufacture—et à beaucoup d'autres qu'on voudrait établir—M. Rolland a construit un canal qui permet d'utiliser la magnifique chute d'eau de la rivière du Nord. Dans la manufacture sont installées les machines les plus perfectionnées. M. S.-J.-B. Rolland, fils, auquel son père a confié le soin d'acheter le matériel de la fabrique, a visité tous les grands établissements des Etats-Unis, et après avoir fait de patientes recherches, a acheté les machines les plus perfectionnées.

Le nom de M. Rolland est une garantie du succès de cette entreprise. Notre digne concitoyen, depuis plus de cinquante ans qu'il s'occupe d'affaires, n'a rien entrepris qui n'ait réussi. Ce serait peut-être le moment de tracer le portrait de cet homme énergique qui, à force de patience, d'industrie, s'est acquis une fortune qui compte parmi les plus belles et les mieux assises de la ville. M. Rolland est arrivé à ce port vers lequel tant font voile et où si peu jettent l'ancre. Il a réussi en dépit de mille obstacles. Ses débuts n'ont pas été encourageants. Sans fortune, sans protection, sans amis, il a percé contre vent et marée.

M. Rolland a amassé une fortune considérable et il a cette consolation réservée à bien peu de personnes qui se trouvent dans sa position : il est certain que ses enfants, formés à bonne école, c'est-à-dire à son école, sauront conserver ce qu'il a édifié. L'un d'eux, M. Jean-Damien Rolland, un homme d'affaires, doublé d'un homme de tact et d'esprit, dirige aujourd'hui la librairie Rolland, et le cadet, M. S.-J.-B. Rolland, a l'ambition légitime, car il prend ses mesures pour arriver au succès de devenir le premier fabricant de papier canadien. Son père lui a confié la direction de la nouvelle manufacture.

Nous sommes heureux de rendre ici hommage à l'habileté, à l'honnêteté de MM. Rolland, père et fils. Les hommes d'affaires sont si rares parmi nous, tandis que nous avons surabondance d'avocats, de notaires et de médecins, que nous sommes heureux de signaler ceux que nous rencontrons sur notre chemin.

UNION SAINT-JOSEPH

Cette belle société a fait ses élections semestrielles lundi de la semaine dernière. Voici le résultat du scrutin :

A. C. Décary, réélu président ; P. Leclerc, réélu 1er vice-président ; J. Contant, 2e vice-président ; J. Letellier, réélu sec.-archiviste ; C. Beauchamp, assitant-sec.-arch. ; G. Darveau, sec.-correspondant ; A. Gosselin, réélu, 1er trésorier ; J. Long, 2e trésorier ; Pierre Gosselin, réélu 1er collecteur-trésorier ; J. Thompson, 2e col.-trésorier ; J. Corbeil, réélu 1er ass.-collecteur ; O. Gosselin, 2e ass.-collecteur ; N. Ethier, réélu 1er com.-ordonnateur ; D. Major, réélu 2e com.-ordonnateur.

Comité des funérailles.—Division Est : J. Contant, président ; J. Prudhomme, père, vice-président ; C. Beauchamp, com.-ordon. —Division centre : P. Leclerc, président ; J. E. Valois, vice-président ; G. Darveau, com.-ordon. —Division ouest : A. Décary, président ; G. Constantineau, vice-président ; A. Bourdon, com.-ordonnateur.

Le rapport du trésorier, qui a été adopté, a montré que l'Union St-Joseph a donné la somme de \$1,140,60 durant le dernier semestre aux malades et aux orphelins. Il n'y eut aucun décès depuis novembre dernier, conséquemment aucune veuve à payer. Le surplus des recettes sur les dépenses, durant les derniers six mois, a été de \$1,119,75. La société a maintenant en argent \$9,000 et sa bâtisse est estimée à \$10,000.

L'Union Saint-Joseph se compose aujourd'hui de 823 membres ; elle devrait en compter 2,000, vu les avantages qu'elle offre à ses membres.

L'ATTENTAT DE LONDRES

(Voir gravure)

Lorsqu'à Londres on se rend de Charing Cross au Palais du Parlement et à l'abbaye de Westminster, on aperçoit tous les ministères à sa droite, entre la grande voie de Whitehall ainsi que les rues qui lui font suite, et le parc de Saint-James : l'amirauté, la guerre, la trésorerie (présidence), les affaires étrangères, et enfin, en se rapprochant du Parlement, un vaste édifice, appelé *New Public Offices*, construit de 1868 à 1870, et qui contient les ministères de l'Inde, des colonies, de l'intérieur et du gouvernement local. Le compartiment inférieur de notre dessin offre une vue générale de ce monument.

C'est la partie du *New Public Offices*, occupée par le ministère du gouvernement local, qu'on a essayé de faire sauter, le 14 mars, dans la soirée. La cartouche de dynamite avait été placée à l'endroit du dessin qui est marqué par une croix.

L'explosion a été formidable et a jeté l'effroi dans tout le quartier ouest de Londres. La Chambre des Communes siégeait encore à ce moment, et ses membres terrifiés se précipitèrent dehors pour aller aux informations. La foule s'était déjà portée sur le théâtre de l'attentat. Le spectacle était des plus tristes, car si l'explosion avait été terrible, ses effets ne le furent pas moins. On en jugera en se reportant à notre dessin, qui est très exact. La fenêtre où avait été placé l'engin destructeur était à moitié démolie, et tout dans l'intérieur des pièces voisines était pour ainsi dire pulvérisé. Dans le bureau du gouvernement local, dans le dortoir des gargonnes, dans l'antichambre, on ne voyait que des débris informes.

L'origine de cette explosion reste encore mystérieuse ; mais il faut espérer que la police saura mettre la main sur ses auteurs, qu'elle suppose être des féniens.

UNE LÉGENDE DE DÉTROIT

Le premier trappeur qui se soit établi sur les bords du lac Erié, près de la Grosse-Pointe, fut un Canadien du nom de Simonet.

Sa jeune femme était morte dès les premières années de leur mariage, mais elle lui avait laissé, pour le consoler et égayer sa solitude, une jolie et intelligente enfant qu'ils avaient nommée Archange. Et cet homme, fort et robuste, le visage hâlé, les bras brunis par l'air et le soleil, s'efforça d'adoucir ses manières afin de donner à sa fille les soins délicats qu'elle eût eus de sa mère. Il surveillait anxieusement le développement de sa "belle petite fleur," comme il l'appelait, et avec une sollicitude touchante dans sa simplicité, il choisissait la fourrure la plus douce pour réchauffer ses pieds et les plus belles ailes d'oiseaux pour en orner son chapeau.

Quand elle fut assez grande pour l'aider, il lui enseigna à enlever la peau des castors, des rats musqués et des chevreuils qu'il avait tués, et à les étendre sur les cadres déposés près de la maison pour les faire sécher. Il aimait à dire que personne, mieux que son Archange, ne savait préparer le poisson blanc, le poisson doré, ou donner à un cochon de lait cette belle teinte brune qui annonce qu'il est à point.

Elle était heureuse, toujours gaie, toujours chantant ou babillant, tout en faisant marcher son rouet ou en tressant, dans les longues soirées d'hiver, la paille dont elle faisait des chapeaux. Elle trouvait facilement à les vendre, et ce gain, ajouté à celui qu'elle se faisait à tricoter des bas et à vendre du blé-d'inde séché, lui permettait de se procurer quelques articles de toilette. Car, la petite Canadienne aimait à plaire tout comme une parisienne, bien qu'elle vécût dans les bois au lieu de demeurer dans une grande ville.

Quand la jeunesse des environs se réunissait pour danser ou pour éplucher le blé-d'inde, Archange était la reine de beauté, elle avait une petite cour composée de rustiques adorateurs habillés en étoffe du pays, et elle leur plaisait avec ses beaux yeux noirs, son teint de brunette, ses tresses sombres comme l'aile du corbeau et son esprit piquant. Ils admiraient son habileté à danser la gigue à deux et sa grâce dans la danse ronde.

Le soupirant heureux fut un jeune fermier nommé Pierre Chauvin ; il avoua à Archange son affection, et il lut sa réponse dans les beaux yeux qu'elle leva vers les siens en rougissant de bonheur.

Simonet consentit de grand cœur à leur union, heureux de voir sa fille heureuse. Le soir, quand il faisait un beau clair de lune, Pierre venait chercher sa fiancée pour faire une promenade en canot sur le lac. Poussée par son bras vigoureux, la légère embarcation dansait sur la surface argentée du lac, et aux rayons de la lune les amoureux parlaient de leur prochain mariage ; la maison que Pierre se bâtissait était presque finie, il l'avait placée à un mille de celle de son père, sur les bords du lac, ombragée par de beaux arbres. Archange lui parlait de la belle vache rouge que lui

donnerait son parrain et des bons petits cadeaux que lui réservait sa marraine.

Un soir, après leur promenade, Pierre ayant déposé Archange sur la grève tout près de chez elle, s'en retourna chez lui dans son canot, et la jeune fille écoutait les derniers échos de sa chanson, quand elle crut entendre un frôlement près d'elle. Levant les yeux, elle poussa un cri de terreur, car un monstre énorme, ayant la tête d'un loup, une grande queue, et qui marchait debout comme un être humain, traversait le chemin devant elle. A l'instant, Simonet, entendant le cri de sa fille, sortait à la hâte de sa maison et Archange se jeta dans ses bras. Elle voulut lui montrer le monstre, mais, effrayé sans doute par la lumière, il avait disparu dans la forêt. Simonet devint pâle quand sa fille lui fit la description de ce qu'elle avait vu, car il reconnut le terrible loup-garou. Il rassura son enfant qui, bientôt, grâce à l'heureuse faculté qu'a la jeunesse d'oublier les choses désagréables, s'endormit et rêva de Pierre et de son mariage. Mais son père ne dormait pas. Il alluma sa pipe, la compagne de ses méditations, et il se laissa aller à ses pensées. Il était bien certain qu'Archange avait vu le loup-garou, et il se rappelait toutes les histoires de son jeune âge; comment le loup-garou volait les petits enfants; quelquefois même un jeune homme était enlevé, il disparaissait dans le bois et on n'en entendait plus jamais parler, on devinait son sort en voyant le loup vêtu de ses habits. Mais il aimait surtout les jeunes filles, et malheur à celles dont il traversait le chemin. Plusieurs tentatives avaient été faites pour le tuer, mais elles avaient échoué, et on disait que sa vie était protégée par un charme. Un seul chasseur, plus déterminé que les autres, s'étant fait une balle d'argent, avait patiemment attendu le monstre, et il avait tiré dessus, mais il ne l'avait pas tué, il lui avait seulement enlevé le bout de sa queue qu'il avait ramassé, séché et empaillé. C'était la merveille du pays, les sauvages l'ont adoré longtemps comme un fétiche.

Simonet espérait que rien de fâcheux ne résulterait de cette rencontre avec sa fille, mais il avait comme un pressentiment dont il ne pouvait se débarrasser.

Enfin, le jour du mariage arriva; le soleil était radieux et toute la nature semblait sourire à la jolie fiancée. Archange, dans sa simple toilette de mousseline blanche, était charmante d'innocence et de beauté. Elle alla dans le bois pour se cueillir un bouquet, et le loup-garou passa encore devant elle. Mais elle ne songea guère à avoir peur, elle trouva le loup si ridicule, il était affublé d'un habit et d'un chapeau volé à quelque habitant, et il avait caché sa queue. Il tenait une canne dans sa main et l'agitait machinalement, on aurait dit un dandy. Voyant qu'elle ne s'enfuyait pas terrifiée, il lui lança un regard d'amour, découvrant ses dents et sa langue de loup. Archange jeta ses fleurs à terre et s'enfuit à la maison où elle n'eût que juste le temps de fermer la porte sur le loup, car il l'avait poursuivie jusque là.

Quelques instants après, elle était avec Pierre et, la main dans la main, suivis de tous les habitants vêtus de leurs habits de fête, ils entraient dans la modeste petite église et s'agenouillaient devant l'autel que des mains amis avaient orné de fleurs. Le Rév. P. Freshet, qui avait baptisé Pierre et Archange, qui les avait préparés à leur première communion, vint alors les unir par le sacrement de mariage. Après cette cérémonie, ils entrèrent dans la sacristie pour signer dans le registre; puis ils se hâtèrent de se rendre à la maison neuve de Pierre où se faisait la noce.

Sur la verte pelouse qui s'étendait devant sa maison, Archange rougissante et heureuse, reçut les félicitations de tous ses amis. Le seigneur des environs vint réclamer son droit—le premier baiser. Les rafraîchissements étaient abondants et les convives s'en donnaient tous à cœur joie, car les Canadiens aimaient les noces, et souvent ces fêtes duraient plusieurs jours.

Tout à coup, et quand le plaisir était à son comble, que vit-on? Hélas! le loup-garou qui s'élança dans la foule, saisit Archange et, d'un bond, se jeta avec elle dans la forêt. Tous restèrent paralysés par la terreur. Mais Pierre, revenant le premier à lui-même, se lança à la poursuite, guidé par les cris désespérés d'Archange et suivi par tous les hommes, tandis que les femmes et les enfants se mettaient en prières en sanglotant. Les hommes ne revinrent qu'à la nuit, et leurs tristes visages annoncèrent leurs efforts inutiles. Le monstre s'était joué d'eux. Mais Pierre ne revint pas. Quelques jours après, ses amis le rencontrèrent errant autour d'un marais et tenant dans sa main crispée un morceau de mousseline blanche. Quand on lui demanda où il avait pris ce petit morceau de la robe d'Archange, il eut un regard égaré, et, poussant un cri à faire figer le sang dans les veines, il fit un saut et serait tombé dans le marais si ses compagnons ne l'avaient retenu, en se disant avec chagrin: "C'est la folie du bois."

Il retournait sans cesse à ce marais et restait des heures entières à en contempler l'eau stagnante et verdâtre, jusqu'à ce qu'un ami le ramenât chez lui.

Mais, lors du mariage de sa sœur qui eut lieu un an après, Pierre, qui jamais ne prenait intérêt à rien, parut ému des préparatifs de la fête. Après la cérémo-

nie il s'enfuit dans le bois comme lancé à la poursuite de quelqu'un. Il ne revint qu'au soleil couchant, les yeux égarés, les cheveux en désordre, ses vêtements déchirés, chassant devant lui le loup-garou jusque sur le bord du lac. Tout le monde frémit à cette apparition, craignant de voir la répétition du malheur d'Archange. Mais le monstre, ne voyant aucun moyen de s'échapper, se tenait debout en étendant les bras comme pour appeler du secours. Un énorme poisson monta à la surface de l'eau, le loup-garou se jeta dans sa gueule; et les Canadiens ne mangent jamais de ce poisson-là. L'empreinte du pied du loup se voit encore à la Grosse-Pointe.

CHOSSES ET AUTRES

La prorogation des Chambres fédérales aura lieu après-demain.

La législature du Manitoba est convoquée pour aujourd'hui.

La prochaine grande Exposition Internationale de Paris aura lieu, dit-on, en 1885.

Le prince de Galles vient d'être élu pour la neuvième année Grand maître des francs-maçons de la Grande-Bretagne.

La réponse de la Prusse à la dernière lettre du Vaticain n'est pas satisfaisante pour les catholiques d'Allemagne.

Le trésorier de l'hôpital Notre-Dame accuse réception et remercie cordialement pour les dons suivants: M. H. B. Rainville, \$100; M. Alph. Racine, \$100.

Son Excellence le Gouverneur-Général et la princesse Louise passeront, dit-on, le jour de la fête de la reine à Ottawa.

M. Dumoulin, député des Trois-Rivières à la législature de Québec, a remis son mandat, ce qui a mis fin à la contestation de son élection.

Quatre mille Chinois qui ont attaqué la citadelle et la ville d'Hanoi, capitale du Tonquin, le 20 mars, ont été repoussés par les Français.

Il ne faut jamais s'alarmer à propos des maladies du foie, des rognons ou de la vessie, surtout quand vous pouvez vous procurer les Amers de Houblon.

On lit dans le *Salut public* de Lyon que c'est en cette ville qu'a été faite la robe qui servira à l'impératrice de Russie lors de la cérémonie du couronnement. Cette robe est en soie blanche lamée d'or.

Lord Dufferin reviendra en Angleterre au mois de juin. Avant de quitter son poste le comte pressera le sultan de confirmer la concession à une compagnie anglaise d'un chemin de fer de la Palestine à Bagdad.

La soirée organisée par le Dr Dion, à Québec, au profit de la veuve de De Lorimier, aura lieu le quatre ou le cinq juin. MM. Laurier, Fréchette et David se sont chargés de la partie littéraire du programme.

Les examens des candidats à l'étude et à la pratique de la médecine ont eu lieu à Montréal la semaine dernière, devant le bureau provincial de médecine, aux salles de la succursale de l'Université Laval.

Les citoyens de la ville de Longueuil ont décidé d'accorder un bonus de \$35,000 à la première fabrique de coton qui viendra s'établir dans les limites de son territoire.

Une nouvelle école de musique a été inaugurée à Kensington par le prince de Galles, au milieu d'un grand concours de personnages distingués, parmi lesquels on remarquait le duc et la duchesse d'Edimbourg.

Le très révérend Père Gonnert, supérieur général de la communauté des Clercs de Saint-Viateur, et son assistant, le Frère Saulin, sont arrivés en Canada. Nous souhaitons la bienvenue au milieu de nous aux distingués visiteurs.

M. Bordereau, ancien capitaine de l'armée française, qui vient de s'éteindre à l'âge de soixante dix ans, a légué la totalité de sa fortune, s'élevant à plus de trois millions de francs, à l'Assistance publique de Paris.

Le gouvernement anglais a fait demander à Washington l'extradition de 12 individus impliqués dans divers meurtres commis en Irlande. Il paraît que demande sera faite prochainement pour l'extradition de cinq autres accusés.

Un banquet a été offert la semaine dernière à l'honorable M. Mousseau, premier ministre de la province de

Québec, par ses amis, au restaurant de la Chambre, à Ottawa. On y remarquait les premières notabilités de notre politique, parmi lesquelles la plupart des ministres fédéraux.

Un journal de Londres annonce l'organisation d'un pèlerinage à Lourdes, qui sera entrepris par des catholiques occupant les plus hautes positions sociales en Angleterre. Le duc de Norfolk, lord Deubigh et lord Ralph Ken sont du nombre des principaux organisateurs.

Jeudi dernier, la rue Saint-Denis, à Paris, a été le théâtre d'une tragédie qui a causé une sensation bien pénible dans ce quartier. Un jeune couple se rendait à l'église où leur mariage devait être célébré, lorsque, tout à coup, un rival du marié se dirigea vers celui-ci et le tua en lui tirant une balle à bout portant, puis se suicida en avalant une dose de poison.

Ne pas oublier que c'est le 22 courant que l'association Saint-Jean-Baptiste de Montréal donnera, à la salle Nordheimer, une grande soirée musicale et littéraire. Des discours seront prononcés par MM. Taillon et Mercier, et M. L. O. David fera une conférence sur les événements de 1837-38. Des chants patriotiques sur des paroles de M. Louis Fréchette seront donnés par MM. F. LeFebvre, L. Maillet et autres. Pour les sièges réservés s'adresser au magasin de musique de M. A. J. Boucher. Les recettes de cette soirée seront au profit de la souscription de Lorimier. C'est une œuvre patriotique que tous devront encourager.

DE TOUT UN PEU

On dit qu'il se vend, chaque année, pour \$8,000,000 de fleurs cultivées dans les environs de New-York.

Les monnaies d'Amérique ont fourni, l'an dernier, \$124,790,093, un peu plus de la moitié de tout le frapage du monde entier.

Des statistiques recueillies par des Japonais en Corée portent la population de la péninsule asiatique à 7,294,000 âmes. Le nombre des femmes y excède de 200,000 celui des hommes.

En 1880, il est passé 1,440½ livres avoir-du-poids de diamants, par le bureau de poste de Kimberley, dans le sud de l'Afrique. La valeur de ces diamants était de £3,367,897. A la fin de l'année dernière, 22,000 nègres et 1,680 blancs étaient employés aux mines de cette région.

Une curieuse découverte vient d'avoir lieu à Nanterre, près Paris. En faisant des fouilles dans une maison de la rue St-Germain, il a été trouvé des cercueils en plâtre et en pierre qui doivent dater de l'an 1000. On dit même avoir trouvé une médaille portant le nom de Chilpéric.

Sait-on combien les armées réunies de toute l'Europe comptent d'hommes dans leurs rangs? Neuf millions 557 mille, qui, placés pour une revue sur la même ligne, auraient une longueur de 1,504 lieues. Pour passer sur le front de bataille, il faudrait galopper pendant douze jours et six heures, ou aller en train express pendant quatre jours et dix-huit heures.

Les habitants du Colorado sont très mécontents de la statistique mortuaire de leur Etat indiquée dans le recensement. Ils prétendent que tous les malades du continent s'en vont mourir là, express pour leur nuire, tandis que tous les habitants de l'Etat ne font pas vivre un seul entrepreneur de pompes funèbres. Il est fort possible qu'ils établissent un cordon sanitaire contre les malades, comme on l'a fait pour les Chinois.

La reine d'Angleterre a vingt-six petits-enfants. Deux seulement sont mariés: ce sont les enfants de la princesse royale qui, tous deux, ont de la famille.

Le *Liverpool Mercury* dit que si le système monarchique peut se maintenir, l'Angleterre sera bientôt à même de pouvoir fournir des monarques au monde entier.

Tandis que toutes les autres races de sang royal ne font que s'éteindre, les Guelfes se multiplient rapidement.

Les maisons en papier deviennent de plus en plus en usage en Angleterre, et sont considérées comme étant bien supérieures aux tentes en toile. Des abris de chasse de douze pieds carrés ont été très faciles à transporter et d'un bon usage, étant, une fois montés, imperméables à l'eau.

On se propose, la saison prochaine, de les employer aux bains de mer, non seulement comme cabines de bains, mais encore comme maisons de plaisance.



Charles Jones

RENOUVEAU

Voici que revient la saison nouvelle :
L'aubépine en fleurs brède les buissons,
Et déjà, joyeux, et battant de l'aile,
Les petits oiseaux chantent leurs chansons.

Le zéphir est plein de tièdes caresses,
Les prés sont vêtus de leurs boutons d'or ;
Il vous monte au cœur de folles ivresses ;
L'insecte frileux au soleil s'endort.

Les blancs liserons grimpent dans la haie
Que la libellule effleure en passant,
Et bientôt la mère offrira sa baie
Au moineau pillard qui s'en va jasant.

Se glissant furtif à travers l'yeuse,
Le soleil se mire au fond du ruisseau ;
Dans un rayon d'or écharpe soyeuse,
Le moucheron dans un ballet nouveau.

La sève frémit sous l'écorce tendre :
Le front de la rose est tout rougissant ;
En se penchant bien l'on croirait entendre.
Le travail sacré du bourgeon naissant.

Pommiers et pruniers, de perruques blanches
Se sont galamment coiffés depuis peu ;
Les houx épineux revêtent leurs branches
De feuilles vert sombre et de fleurs de feu.

—Mais chut !... Le hallier s'emplit de ramages,
La forêt frissonne au temps des amours,
Et dans le fouillis serré des feuillages
Le merle moqueur siffle mes discours.

Oh ! le doux concert des nids en querelles !
Pour fibres aigus on a les pinsous,
Vos tendres duos, blanches tourterelles,
Remplacent fort bien hautbois et bassons.

Les papillons d'or mêlent leurs quadrilles,
Le lourd scarabée admire le bal,
Et le rossignol, égrenant ses trilles,
Gazouille à la rose un fin madrigal.

Faunes et sylvains causent en sourdine,
La source bondit sur les cailloux blancs,
Le pâle Narcisse et la belle Ondine
Échangent le soir leurs propos galants.

Le taillis obscur respire la vie :
L'insecte s'arrête aux fleurs des buissons,
Et la nymphe Echo, bruyante et ravie,
Répète dans l'air ses vagues chansons.

LÉON LAUDY.

AMOUR ET LARMES

PAR MARY

PREMIÈRE PARTIE

▼
FORCE D'AME
(Suite.)

Elle voulait rester debout : elle voulait être courageuse, plus que cela généreuse ; elle le serait, elle le savait, elle en était sûre, mais à quel prix ? Le soldat se bat, pensait-elle, l'homme politique mène l'Etat, le fonctionnaire gagne le pain de la famille, le prêtre console et guérit, tous échappent aux luttes du cœur ou ne les connaissent qu'à la surface, tandis que la femme ! demain comme hier, elle est sans appui, sans secours. Nos ouvrages manuels empêchent-ils une image de se dresser devant la pensée inoccupée pendant le travail machinal des doigts ? Où est la force ? où est le remède ?... En Dieu, répondait une voix intérieure que Marie connaissait bien et qui ne l'avait jamais trompée. Donne toi tout à Dieu, disait cette voix sainte, et l'amour des créatures s'enfuira, et quand tu auras triomphé de cet amour humain, qui te paraît si fort et qui t'agite comme une feuille remuée par le vent, qui t'abat ainsi qu'un frêle petit enfant, quand tu en auras triomphé, rien ne te coûtera plus en ce monde, les épreuves et les sacrifices n'auront plus de prise sur un cœur qui se sera volontairement broyé.

Marie-Sophie avait l'âme trop pure et trop pieuse pour entretenir dans son cœur une affection impossible. Du jour où elle connut la vérité, elle travailla à détruire dans sa pensée l'image d'Amédée, elle ne chercha jamais à se rappeler les mille souvenirs qui enchantèrent son passé et formaient la chaîne de cet attachement puissant enraciné dans sa vie ; elle s'abstint même de prononcer son nom auquel elle trouvait cette particulière douceur que l'amour communique à tout ce qui touche à la personne aimée ; elle fit rellement tout ce qui était en son pouvoir pour détruire un sentiment qui ne devait faire que son malheur.

Peu à peu, sous l'action d'une forte volonté secondée par d'incessantes prières, car j'ai dit qu'elle était d'une piété exemplaire, que la douleur vint encore fortifier, elle triompha de la partie sensible d'elle-même et retrouva quelque peu de ce repos d'autrefois, le plus enviable des biens.

Mais après ce triomphe d'un sentiment non pas détruit, seulement transfiguré, Marie-Sophie connut les affaissements de l'abandon et de la solitude. Dans ce cœur débordait la tendresse quelques mois avant, il ne resta rien que le silence et le froid du tombeau. Il faut remarquer que je parle uniquement dans ce moment-ci des sentiments humains. Cette dou-

leur du vide, qui ne peut se comparer à aucune autre, sauf à la mort, l'absence suppose un retour, c'est-à-dire un espoir, prit chaque jour du développement ; Marie-Sophie s'en trouva envahie.

N'ayant aucun devoir sérieux à accomplir, sans ressource de conversation, de lecture ou de voisinage, enfouie dans une campagne au fond de la province, elle sentit peser sur sa vie ce formidable ennui dont Eugénie de Guérin dit si bien : « O l'ennui, ce fond de la vie humaine ; la plus maligne, la plus tenace, la plus emmaisonnée des influences qui rentre par une porte quand on l'a chassée par l'autre, qui donne tant d'exercice pour ne pas la laisser maîtresse du logis ! » Marie-Sophie ne trouva plus aucun attrait à ses occupations ordinaires : elle souffrit de toutes choses, même des caresses de sa mère qui redoublait de tendresse pour la consoler, et qui ne faisait qu'aggraver la blessure qu'elle cherchait à guérir.

« Cela me fait mal d'être aimée, écrivait-elle à l'abbé X. ; je voudrais que mon cœur ne fût agité par aucune action, par aucun mouvement, afin qu'il pût mourir. »

L'abbé X. dut la reprendre sévèrement et la rappeler au dévouement qui est la loi de la femme. « Priez et travaillez, disait-il, vous vivez trop pour vous. »

Par ses conseils, et sans le soupçonner, il éveilla dans cet esprit agité des velléités de vocation religieuse. « J'ai besoin de changer de milieu, écrivait-elle encore bientôt ; la vie du cloître avec sa douce régularité convient merveilleusement à mon âme malade ; laissez-moi quitter un monde dont je suis désabusée et ensevelir dans la retraite les derniers jours de ma vie. »

« Je vous défends, répondit-il, jusqu'à la moindre pensée ayant rapport au couvent. Vous êtes à la place où Dieu vous veut, sanctifiez-vous y. Ce qu'il vous faut quitter, ce n'est point un monde sans danger, mais votre volonté propre qu'il faut renverser, mon enfant, et fouler aux pieds. Oubliez-vous pour tous et portez en silence et sereinement la croix. »

Elle obéit. Et après quelques retours passagers vers la souffrance, des mouvements involontaires de regret, elle goûta dans sa plénitude la part de bonheur qui revient à un cœur dompté. Elle s'était remise avec ardeur à ses occupations et à ses devoirs ; la monotonie, l'insignifiance n'en étaient pas exclues, puisque la Providence lui avait fait ce lot, elle devait l'aimer, elle l'aimait.

Elle s'était choisie au début de la vie une route fleurie dont il fallait maintenant détourner ses pieds pour le rude chemin semé de difficultés ; mais elle savait avec sa foi ardente qu'il aboutit au même port ; et elle cherchait à atteindre le port.

Madame de Ribienne, comme nous l'avons dit au commencement de ce récit, était trop absorbée par ses propres douleurs pour être d'un grand secours à Marie. L'éloignement d'Amédée lui paraissait un remède suffisant à ce mal de cœur dont elle avait oublié la force et les ravages. La jeune fille combattit donc toute seule, et toute seule, avec l'amour et la grâce de Dieu, elle triompha.

VI

CRUEL SECRET

Le voyage d'Annonciade et d'Amédée fut triste. La première ayant besoin d'aimer et n'osant aimer son mari eut des divergences de caractère qui désolèrent Amédée. Passive et indifférente devant toute jouissance, elle semblait avoir oublié son âme à Rémillac et promenait une statue au travers des enchantements du voyage. Ce qu'elle cherchait, la pauvre enfant, ce qu'elle avait entendu de cette union, c'était la possession d'un cœur tout à elle qui reçut sans alliage la pure empreinte de son amour. Ce mariage de générosité, auquel elle supposait qu'Amédée s'était sacrifié, devenait à ses yeux, tristement bandés par la jalousie, une preuve évidente de l'aveugle attachement de son mari pour sa sœur. Il lui obéit jusque là, pensait-elle en s'enveloppant dans sa douleur. Par un étrange renversement du bon sens, les marques les plus touchantes de la tendresse d'Amédée tombaient sur son cœur en amertume et en poison ; elle voyait l'affectation où était le naturel, le faux dans la vérité ; la défiance, en s'emparant de cette jeune âme, l'avait fermée à la lumière.

Les voyageurs s'arrêtèrent à Paris, la jeune femme y avait ses compagnes de couvent et la famille de sa mère honorablement posée au faubourg Saint-Germain. Amédée y comptait également de nombreux amis. Ils furent donc littéralement accablés d'invitations. Annonciade, quelques jours avant, si douce, si timide, si cachée dans la famille, courut de plaisir en plaisir sans vouloir prendre un instant de repos. Son mari craignait qu'avec une santé si délicate et déjà éprouvée, les fatigues des veilles ne fussent dangereuses à la jeune femme ; elle affirma le contraire et ne s'arrêta qu'après avoir bien constaté que la dissipation ne faisait que creuser davantage son âme et en augmenter les besoins.

Passant d'un extrême à l'autre, à son arrivée en Suisse, Annonciade s'enferma dans une chambre d'hôtel en refusant de sortir, témoignant un profond dédain pour les merveilles qu'elle était venue chercher de si loin. Amédée obéit à ce nouveau caprice, l'âme ulcérée et prévoyant pour tous un long enchaînement de douleurs.

Amédée froissé dans ses affections, l'était aussi dans son orgueil d'homme. Ces susceptibilités ombrageuses, si nobles et si délicates, qui empêchent le pauvre de rechercher l'alliance du riche, Amédée les avait connues. Domptées par une affection ardente, elles sommeillaient dans un coin de l'âme prêtes à faire explosion devant l'indifférence et la sécheresse.

Perdu en mille doutes et douleurs, Amédée s'acheminait seul chaque jour aux alentours ravissants de Genève. Il demanda et obtint du jardinier d'une villa, dont les propriétaires étaient momentanément absents, la permission de passer ses après-midi dans le parc dont le lac baignait les arbres. Il adopta une charmille d'où l'on pouvait admirer à l'aise le paysage. C'est là, en présence du mont Blanc et des eaux calmes, pures, limpides, transparentes et lumineuses qu'Amédée évoquait la gracieuse image d'Annonciade, non pas celle de la jeune femme froide et décolorée, mais la personne rayonnante de la petite fée, de la chère et charmante créature qui avait passé radieuse dans sa vie comme une fleur pour ses yeux, comme une caresse pour son cœur.

Qu'était devenu ce rêve, cet enchantement passager ? Où avait fui cet être si cher qui n'était plus qu'une ombre reflétée par le souvenir ? Amédée se posait sans cesse ces questions qu'aucune explication ne venait ni éclairer, ni résoudre. Il se sentait sans énergie contre l'épreuve qui envahissait le présent et l'avenir ; un dégoût profond pour le travail, pour la société, pour la vie même s'emparait de son être que ne défendait pas l'esprit religieux.

Un soir, se sentant plus brisé, plus découragé que jamais, re-

gardant Annonciade assise auprès d'une fenêtre les yeux perdus dans l'espace et le cœur, sans doute, bien loin de là, puisqu'à toutes les appellations affectueuses d'Amédée, elle n'avait répondu que par monosyllabes quoiqu'avec une extrême douceur, il ne put s'empêcher de lui dire :

—Si vous le voulez, Annonciade, nous repartirons cette semaine pour Argentan ? la vie solitaire et inoccupée que je mène ici ne va ni à mes habitudes ni à mes goûts.

Annonciade avait pâli :

—Retourner à Argentan, répéta-t-elle en scandant les mots avec un sentiment d'angoisse qui n'échappa pas à son mari, je ne peux pas, je ne puis pas y aller.

Amédée tressaillit, et ce fut avec un léger tremblement dans la voix qu'il s'écria :

—Comment ! auprès de votre mère, de votre sœur ?

—Ma sœur, murmura la jeune femme avec une émotion trahie par un soupir.

Il fit un pas vers elle. Elle poussa un faible cri.

—Ne m'interrogez pas, dit-elle en baissant les yeux et suivant le cours de ses pensées effrayées, car tout un long avenir de tortures insupportables se déroulait à son esprit, je ne peux vous expliquer la cause de ma répugnance, mais ne me forcez jamais de retourner dans ce pays.

—Vous forcer ! reprit Amédée, le sourire amer et le cœur ouvert pour la première fois à je ne sais quels cruels soupçons ; avez-vous cru, Annonciade, que vous épousiez un tyran ?

—Non, répondit-elle sans lever les yeux dans lesquels des larmes s'amassèrent, j'ai peur seulement que vous aimiez Argentan.

—J'y ai ma position et j'y ai votre famille, dit Amédée avec sensibilité, d'ailleurs c'est là que je vous ai connue, Annonciade ! et la voix du jeune homme faiblit ; là qu'entre toutes, je vous ai aimée.

Elle redevint sceptique, calme et froide :

—Cela n'a pas été un jour heureux pour vous que celui où vous m'avez connue ; il vaudrait mieux que...

Elle n'osa achever.

—Taisez-vous ! cria-t-il avec énergie, ne blasphémez pas la sainteté de mon affection, je ne vous en reconnais pas le droit.

—Vous m'aimez donc ? demanda-t-elle, car l'accent de son mari l'avait passagèrement ébranlée, et elle releva et tourna vers lui ses yeux languissants.

Emu, il l'attira vers lui :

—Que faut-il faire pour vous le prouver ? murmura-t-il tendrement.

—Renoncer à Argentan, répondit Annonciade torturée par une idée fixe, me jurer que jamais nous n'y mettrons les pieds.

Amédée reçut de cette instance un choc étrange ; toutes les pensées qui pouvaient déchirer son cœur y entrèrent à la fois, et le regret de ce mariage d'amour s'empara de son âme pour ne plus la quitter.

—Ce que vous désirez est difficile, dit-il avec sécheresse ; je ne peux que prier son excellence M. le ministre de l'instruction publique de me mettre en disponibilité, nous resterons ici jusqu'aux vacances ; au mois d'octobre, j'obtiendrai plus aisément mon changement. Où voulez-vous que je sois placé, est-ce au Nord, est-ce au Midi ?

Annonciade vit bien qu'il était blessé ; des larmes contenues coulèrent de ses yeux ; ce fut tout. Sa voix ne trahit pas son cœur quand elle répondit :

—Partout, excepté à...

Il l'interrompit avec rage, il était plus pâle qu'elle :

—Assez... qu'il n'en soit plus question...

Il parlait brusquement et se promenait agité par la chambre. Il avait peur d'éclater en reproches ou en larmes comme un faible enfant. Oui, il était malheureux comme un enfant. Quel secret déclamait y avait-il dans l'âme de la jeune femme ? Il se rapprocha d'elle.

Sa tête blonde était appuyée sur le dossier d'un fauteuil de velours vert, elle se détachait blanche et délicate sur ce fond obscur, légèrement éclairée par les vagues lueurs du crépuscule. Une douceur enfantine était répandue sur ses traits charmants, on pouvait lire sur son front largement ouvert et dans ses yeux bleus toute la pureté, toute l'innocence de son âme. Amédée en fut frappé.

—Elle ne peut être coupable, pensa-t-il, c'est quelque enfantillage dont elle s'effraie.

Il lui prit les mains :

—Soyez confiante, Annonciade, murmura-t-il affectueusement, quoique son âme fût vraiment déchirée de la résistance et de la réserve de la jeune femme ; parlez-moi avec simplicité, je suis votre ami, votre meilleur ami... ouvrez votre cœur et dites-moi ce qui vous rend malheureuse depuis notre mariage, tout ce qui vous fait fuir et détester votre pays ?

La pauvre femme resta muette : « Si tu lui disais tout, murmurerait son âme, si tu te jetais dans ses bras pour en finir avec cette torture qui te brise et te conduira au tombeau... mais as-tu le droit, reprenait la conscience délicate, de disposer du secret de ta sœur ? Et lui-même conviendrait-il jamais de la vérité ? Une voix plus humaine se fit aussi entendre : si je m'étais trompé?... Lui découvrir l'affection de Marie-Sophie, ne serait-ce pas exposer son cœur, à lui, à partager cette passion ? Il l'aime, et alors mes reproches ne pourraient le guérir, ou il ne l'aime pas, et j'allumerais moi-même une affection coupable. »

Amédée la tenait toujours embrassée. Affligé de son long silence, il l'interrogea de nouveau :

—Parlez, Annonciade, un seul mot nous rendra le bonheur, tandis que cet inconcevable silence peut nous perdre tous deux.

Elle tomba à genoux :

—Ce n'est pas mon secret, dit-elle.

Amédée la releva en la repoussant :

—Si cette lutte se prolongeait, je crois en vérité qu'elle me rendrait fou.

Il quitta la chambre. Ses traits étaient altérés, de grands combats se livraient dans son âme ; toutes les fibres de l'orgueil et de l'honneur étaient émus ; il lui semblait qu'il venait d'être mortellement frappé. Il sortit sans suivre de chemin tracé, du côté des vieux remparts, marchant dans les taillis et les ravins, faisant l'ascension des petits monts qui lui barraient la route sans s'apercevoir des obstacles ni de la fatigue. Dans ce moment-là, l'âme seule vivait pour souffrir.

Un soupçon terrible et funeste pesait sur son cœur, et il ne pouvait parvenir à l'éclaircir : cette âme d'enfant qu'il avait crue sincère renfermait des obscurités et des mystères dont Amédée n'aurait jamais le secret. Une colère contenue bouillonnait dans l'âme fière du jeune homme, le lien contracté lui devenait insupportable, la fuite ou la mort lui apparaissaient comme le seul remède, comme le salut.

Mais quelles que fussent les amertumes dont son âme se remplit pendant les heures de cette course insensée, elles ne purent l'empêcher de revenir d'elle-même à des impressions plus douces. Annonciade était sa femme bien-aimée ; son regard angélique, son irrésistible sourire, sa voix musicale, cet ensemble harmonieux que tout cœur aimant prête à l'épouse uniquement aimée, se levait comme un gracieux fantôme sur les pas d'Amédée. Ce charme, cette sensation plutôt chassait l'irritation, par degrés ramenait l'affection et le cœur d'Amédée de l'éveil fatal du désespoir.

Des semaines passèrent et bien des scènes analogues à celle que nous venons de raconter eurent lieu. Les forces morales déclinaient chez tous les deux. L'ignorance d'un malheur soupçonné est plus difficile à supporter que le malheur même, ennemi qu'on voit face à face, qu'on combat et qu'on brise ou par lequel on est brisé ; mais l'inconnu entraîne avec lui de poignantes angoisses qui rongent lentement le cœur.

Annonciade se sentit peu à peu abandonnée, son mari prenait l'habitude de vivre dehors ; elle en conclut à la vérité de ses soupçons et ne fit que sceller davantage son cœur malheureusement et tristement fermé. Amédée multiplia ses promenades solitaires, fuyant les autres et se fuyant lui-même pour retrouver au bord du lac la folle et enivrante image du bonheur perdu et la tentation tous les jours plus forte du repos dans la mort.

(La suite au prochain numéro.)

LE CONDAMNÉ À MORT

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

En voici un exemple de plus.

Tous les Parisiens, ceux qui rentrent à Paris en cette saison, connaissent ce long chapelet de villes charmantes qui va de Marseille à Gênes. On arrive en ces mignonnes cités en quittant les plages du Nord ; on en part dans les premiers jours de mai, juste en ce moment ; c'est-à-dire quand elles vont devenir de vrais bouquets, quand toute leur campagne n'est plus qu'un jardin, quand les roses et les orangers fleurissent.

Entre toutes ces résidences, il en est une particulièrement aimée ; mais celle-là est plus qu'une cité, c'est un royaume, un tout petit royaume, il est vrai, un grand duché de Gérolstein.

Perché sur un rocher fleuri, qui porte sur son dos un paquet de maisons blanches et son palais princier, le minuscule Etat de Monaco obéit à un souverain plus indépendant que le roi Makoko, plus autoritaire que S. M. Guillaume de Prusse, plus cérémonieux que feu Louis XIV de France.

Sans peur des invasions et des révolutions, il règne en paix, avec étiquette, sur son heureux petit peuple, au milieu des cérémonies d'une cour où l'on fait encore la révérence.

Il a son général et ses quatre-vingts soldats, son introducteur des ambassadeurs, comme M. Grévy, et toute la série des fonctionnaires à titres magnifiques qu'on doit toujours rencontrer autour des souverains absolus et convaincus de leur majesté.

Ce monarque pourtant n'est point sanguinaire ni vindicatif ; et quand il bannit, car il bannit, la mesure est appliquée avec des ménagements infinis.

En faut-il donner des preuves ?

Un joueur obstiné, dans un jour de déveine, insulta le souverain. Il fut expulsé par décret.

Pendant un mois il rôda autour du Paradis défendu, craignant le glaive de l'archange, sous la forme du sabre d'un gendarme. Un jour enfin il s'enhardit, franchit la frontière, gagne en trente secondes le cœur du pays, pénètre dans le Casino. Mais soudain un fonctionnaire l'arrête :

— N'êtes-vous pas banni, monsieur ?

— Oui, monsieur, mais je repars par le premier train.

— Oh ! en ce cas, fort bien, monsieur, vous pouvez entrer.

Et chaque semaine il revient ; et chaque fois le même fonctionnaire lui pose la même question à laquelle il répond de la même façon.

La justice peut-elle être plus douce ?

* *

Mais, une des années dernières, un cas fort grave et tout nouveau se produisit dans le royaume.

Un assassinat eut lieu.

Un homme, un monégasque, pas un de ces étrangers errants qu'on rencontre par légions sur ces côtes, un mari, dans un moment de colère, tua sa femme.

Oh ! il la tua sans raison, sans prétexte acceptable. L'émotion fut unanime dans toute la principauté.

La Cour suprême se réunit pour juger ce cas exceptionnel (jamais un assassinat n'avait eu lieu), et le misérable fut condamné à mort à l'unanimité.

Le souverain indigné ratifia l'arrêt.

Il ne restait plus qu'à exécuter le criminel. Alors une difficulté surgit. Le pays ne possédait ni bourreau ni guillotine.

Que faire ? Sur l'avis du ministre des affaires étrangères, le prince entama des négociations avec le gouvernement français pour obtenir le prêt d'un coupeur de têtes avec son appareil.

De longues délibérations eurent lieu au ministère à Paris. On répondit enfin en envoyant la note des frais pour déplacement des bois et du praticien. Le tout montant à seize mille francs.

Sa Majesté Monégasque songea que l'opération lui coûterait bien cher ; l'assassin ne valait certes pas ce prix. Seize mille francs pour le cou d'un drôle ! Ah ! mais non.

On adressa alors la même demande au gouvernement italien. Un roi, un frère ne se montrerait pas sans doute si exigeant qu'une République.

Le gouvernement italien envoya un mémoire qui montait à douze mille francs.

Douze mille francs ! Il faudrait prélever un impôt nouveau, un impôt de deux francs par tête d'habitant. Cela suffirait pour amener des troubles inconnus dans l'Etat.

On songea à faire décapiter le gueux par un simple soldat. Mais le général, consulté, répondit en hésitant que ses hommes n'avaient peut-être pas une pratique suffisante de l'arme blanche pour s'acquitter d'une tâche demandant une grande expérience dans le maniement du sabre.

Alors le prince convoqua de nouveau la Cour suprême et lui soumit ce cas embarrassant.

On délibéra longtemps, sans découvrir aucun moyen pratique. Enfin le premier président proposa de commuer la peine de mort en celle de prison perpétuelle ; et la mesure fut adoptée.

Mais on ne possédait pas de prison. Il fallut en installer une, et un geôlier fut nommé, qui prit livraison du prisonnier.

Pendant six mois tout alla bien. Le captif dormait tout le jour sur une paille dans son réduit, et le gardien en faisait autant sur une chaise devant la porte en regardant passer les voyageurs.

Mais le prince est économe, c'est là son moindre défaut, et il se fait rendre compte des plus petites dépenses accomplies dans son Etat (la liste n'en est pas longue). On lui remit donc la note des frais relatifs à la création de cette fonction nouvelle, à l'entretien de la prison, du prisonnier et du veilleur. Le traitement de ce dernier grevait lourdement le budget du souverain.

Il fit d'abord la grimace ; mais quand il songea que cela pouvait durer toujours (le condamné était jeune), il prévint son ministre de la justice d'avoir à prendre des mesures pour supprimer cette dépense.

Le ministre consulta le président du tribunal, et tous deux convinrent qu'on supprimerait la charge de geôlier. Le prisonnier, invité à se garder tout seul, ne pourrait manquer de s'évader, ce qui résoudrait la question à la satisfaction de tous.

Le geôlier fut donc rendu à sa famille, et un aide de cuisine du palais resta chargé simplement de porter, matin et soir, la nourriture du coupable. Mais celui-ci ne fit aucune tentative pour reconquérir sa liberté.

Or, un jour, comme on avait négligé de lui fournir ses aliments, on le vit arriver tranquillement pour les réclamer ; et il prit dès lors l'habitude, afin d'éviter une course au cuisinier, de venir aux heures des repas manger avec les gens de service, dont il devint l'ami.

Après le déjeuner, il allait faire un tour, jusqu'à Monte-Carlo. Il entrait parfois au Casino risquer cinq francs sur le tapis vert. Quand il avait gagné, il s'offrait un bon diner dans un hôtel en renom, puis il rentrait dans sa prison dont il fermait avec soin la porte, au dedans.

Il ne découcha pas une seule fois.

La situation devenait difficile, non pour le condamné, mais pour les juges.

La Cour se réunit de nouveau, et il fut décidé qu'on inviterait le criminel à sortir des Etats de Monaco.

Lorsqu'on lui signifia cet arrêt, il répondit simplement :

« Je vous trouve plaisants. Eh bien, qu'est-ce que je deviendrai, moi ? Je n'ai pas de moyens d'existence. Je n'ai plus de famille. Que voulez-vous que je fasse. J'étais condamné à mort. Vous ne m'avez pas exécuté. Je n'ai rien dit. Je fus ensuite condamné à la prison perpétuelle et remis aux mains d'un geôlier. Vous m'avez enlevé mon gardien. Je n'ai rien dit encore.

« Aujourd'hui vous voulez me chasser du pays. Ah ! mais non. Je suis prisonnier, votre prisonnier, jugé et condamné par vous. J'accomplis ma peine fidèlement. Je reste ici. »

La Cour suprême fut atterrée. Le prince eut une colère terrible et ordonna de prendre des mesures.

On se remit à délibérer.

Alors il fut décidé qu'on offrirait au coupable une pension de six cents francs pour aller vivre à l'étranger.

Il accepta.

* *

Il a loué un petit enclos à cinq minutes de l'Etat de son ancien souverain, et il vit heureux sur sa terre, cultivant quelques légumes et méprisant les potentats.

Mais la cour de Monaco, instruite un peu tard par cet exemple, s'est décidée à traiter avec le gouvernement français ; maintenant elle lui livre ses condamnés qu'il met à l'ombre, moyennant une pension modique.

On peut voir, aux archives judiciaires de la Principauté, l'arrêt surprenant qui règle la pension du drôle en l'obligeant à sortir du territoire monégasque.

ORIGINAL

Nous recevons un prospectus auquel nous devons une mention particulière, car c'est presque une révolution dont il cherche à donner le signal.

Le prospectus est signé : M..., artiste régénérateur de la profession capillaire.

Il débute en ces termes :

« L'art de la perruque est un art qui se meurt. Je pourrais même dire que c'est un art qui est mort. Il est temps de le ressusciter. C'est ce que j'entreprends, avec ce cri de ralliement : Guerre à la calvitie !

« Mais non pas guerre d'embuscades et de fraudes, comme celle que font les débitants d'eaux soi-disant régénératrices, qui abusent de la crédulité publique. Loyalement je viens dire à mon siècle : — On ne fait pas repousser les cheveux perdus. On les remplace par des cheveux d'emprunt.

« Ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient (et c'est pourquoi je leur pardonne), ceux qui ont délaissé la perruque chère à nos pères. Ils ne savaient pas qu'à montrer leur crâne dénudé, ils s'exposaient à d'innombrables maladies qui grossissent tous les ans les chiffres de la statistique mortuaire. Mais chacun est libre d'estimer sa vie à bas prix. On n'est pas libre, en revanche, d'infliger aux autres le spectacle de laideurs attristantes.

« Regardez du haut d'une loge l'orchestre d'un théâtre, de l'Opéra, par exemple, un soir de gala. Est-il rien de plus désolant et de plus lugubre que cette longue suite de têtes pelées que nous plaçons sous les yeux des femmes parées et élégantes ? C'est un oubli de toutes les convenances, nous n'hésitons pas à le dire. Oubli inexcusable, quand on a le remède sous la main.

« Ce remède, c'est la perruque sur tulle invisible qu'on dirait tissé par Arachné elle-même. Ayons donc le courage de réagir contre les habitudes d'abandon et d'incurie. Il suffit que quelques raffinés disent : « Que la perruque soit ! » et la perruque sera, comme aux beaux jours de notre histoire.

Inutile de pousser plus loin la citation.

A-t-il complètement tort le prospectus ?

Comme il le dit, en homme qui a des connaissances historiques, montrer un crâne nu aurait passé jadis pour une incongruité.

Un célèbre académicien du commencement de ce siècle se penchait, à son lit de mort, vers l'ami qui le soignait et lui disait :

— Quand tout sera fini, tu me remettras ma perruque, car il viendra peut-être des dames pour me faire une dernière visite.

Celui-là était un cérémonieux.

Peu à peu l'habitude s'est faite de ne plus chercher à réparer l'irréparable outrage. Est-on bien sûr d'y avoir gagné quelque chose ? Une économie tout au plus.

Mais on ne remonte pas certains courants, et je crois bien que notre régénérateur en sera pour ses frais de réclame.

Ce que c'est pourtant que la convention ! Une femme chauve, qui ne déguiserait pas son déboisement, ferait l'effet d'un monstre. Et nous autres despotes, nous nous arrogeons le droit d'infliger au sexe faible la vue de nos dévastations.

Ah ! les émancipatrices ont raison décidément. Il est temps qu'elles secouent notre joug. Nous sommes de trop humiliants autocrates !

UNION DES FEMMES DE FRANCE

Secours aux blessés et malades de l'armée en temps de guerre. — Secours aux victimes de désastres publics.

Une belle chose appelée d'un beau nom que cette œuvre, placée sous le patronage deux fois cher de la femme et de la patrie.

Nous nous bornons à dire que cette société, qui a été reconnue d'utilité publique par un décret en date du 6 août 1882, vient d'obtenir pour sa boîte de secours deux médailles d'argent, l'une à l'exposition de Bordeaux, l'autre à celle de Niort, et nous rappelons qu'elle a ouvert dans neuf arrondissements de Paris des cours du soir médicaux, publics et gratuits, destinés à former de bonnes infirmières.

Mentionnons aussi en passant les secours importants qu'elle a envoyés aux inondés du département de la Seine, à ceux d'Alsace-Lorraine, de Perregaux, aux réfugiés d'Egypte à Marseille et en Tunisie, dans les hôpitaux du Tiarret, Méchéria, Gélyville, Sidi-bel-Abbés.

Les anciens Canadiens connaissent l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGALL, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.



L'ATTENTAT DE LONDRES

1. Fenêtre où a eu lieu l'explosion. — 2. Aspect intérieur du bureau du gouvernement local. — 3. Le dortoir des garçons de bureau. — 4. L'antichambre. — 5. Vue générale du monument. — La fenêtre où était placée la dynamite est indiquée par une croix.

NOUVELLES DIVERSES

—On rapporte que le comte de Chambord a eu une légère attaque d'apoplexie.

—La Gazette de Sorel a repris sa publication, mais elle ne paraît plus qu'une fois la semaine.

—Le restaurant du parc de la montagne vient d'être ouvert. Son propriétaire est M. John McClanaghan.

—Le prince Shan a été condamné à mort par une cour anglaise à Rangoon, Inde, pour le meurtre de deux de ses suivants.

—La sentence de Chabot, qui devait être pendu à Arthabaska vendredi dernier, a été commuée en un emprisonnement pour la vie.

—Le prince Rolland Bonaparte a l'intention de poser sa candidature, dans la Corse, pour l'élection à la Chambre des députés.

—M. Sullivan, le président de la nouvelle Ligue Nationale Irlandaise d'Amérique, est, paraît-il, un Canadien. Il serait né à Amherstburg, dans Ontario.

—William Hughes, un homme de couleur, trouvé coupable du meurtre de sa femme, a été pendu la semaine dernière à Saint-Jean, N.-B.

—A Nancy (France), vient de mourir à l'âge de 98 ans, Jean-Baptiste Pierlot, ancien sergent au 17e léger, un des combattants de Waterloo.

—Les Irlandais d'Ottawa ont passé des résolutions pour affirmer leur confiance en Parnell. Une liste de souscription a été ouverte pour lui présenter un cadeau.

—Une dépêche de Dublin annonce que Joe Brady, convaincu de participation au meurtre de lord Cavendish et de M. Burke, a été pendu à 8 heures lundi dernier.

—Le Manitoba annonce qu'un grand nombre de familles canadiennes qui s'étaient établis dans le Dakota ont retraversé la frontière pour revenir s'établir au Canada.

—On a commencé, à New-York, les excavations sur l'île Bedloe pour l'érection du piédestal de la statue de Bertholdi. Les souscriptions recueillies pour ce piédestal s'élèvent à \$100,000.

—On a retrouvé, à Saint-Polycarpe, sous un pont, à environ quatre milles du village, les corps de deux jeunes filles que les étudiants en médecine avaient enlevés du cimetière l'hiver dernier.

—Depuis le 1er courant un million de pieds de bois a été expédié par les divers marchands de bois d'Ottawa et de la vallée d'Ottawa. Le commerce de bois cette année sera plus considérable que l'année dernière.

—Les maladies de Bright, des rognons, diabète et autres, lesquelles nous tourmentent tant, ne sont rien si l'on fait usage des Amers de Houblon. Tous les autres remèdes qui sont employés ne guérissent jamais radicalement.

—La foudre est tombée sur un puits d'huile de pétrole, dans les environs de Jersey-City, et a mis le feu à tous les puits au nombre de trente-huit. Les pertes causées par le feu sont évaluées à un million de piastres. On dit que six personnes ont perdu la vie.

—Vingt Indiens de Caughnawaga sont partis il y a quelques jours pour New-York, où ils vont faire partie de la troupe du cirque de Barnum. Ils ont été engagés pour exécuter en public des exercices indiens, tels que danse de guerre, simulacre de combats, etc.

—Un ukase impérial défend à toute personne d'ouvrir ses fenêtres à Moscou (Russie), pendant les cérémonies du couronnement, ou de se promener à cheval dans les rues. C'est à qui refusera la direction de la police. Les arrestations des nihilistes continuent dans les rangs de l'armée. Voilà de tristes préparatifs pour une fête.

—Un cas extraordinaire d'empoisonnement vient de se produire à Saint-Régis, près de Cornwall. Deux sauvages avaient demandé à un blanc de leur procurer une bouteille de whisky. C'est ce qu'il fit, mais en y mêlant de la strychnine. Un des deux est mort et l'autre est en grand danger. Le meurtrier se nomme Sawyer.

—Les dames de charité ouvriront le bazar annuel destiné à venir en aide aux infirmes de l'Asile de la Providence, le 28 mai courant, à l'orphelinat Saint-Alexis, coin des rues Saint-Denis et Mignonne, et le continueront jusqu'au 31 inclusivement. Un chaleureux appel est fait aux amis des pauvres pour aider ces

bonnes dames qui se dévouent avec un zèle admirable à l'œuvre qu'elles ont en mains. Les personnes qui auraient quelques objets à donner en faveur de cette œuvre si éminemment charitable, sont priées de les faire parvenir au parloir de la Providence.

—Un triste drame de famille vient de se passer dans une maison du boulevard de l'Hôpital, à Paris, où habitait au deuxième étage un brave ouvrier menuisier, le sieur F... Dernièrement, il avait été atteint de la fièvre typhoïde, et, malgré les secours dévoués de sa femme, il est mort.

A peine le pauvre homme venait-il de rendre le dernier soupir, que le concierge apportait une lettre venant de Nantes, où le fils des époux F..., jeune soldat dans un régiment d'infanterie, était en garnison.

La mère brisa l'enveloppe et, après l'avoir parcourue s'affaissa sur une chaise en poussant un cri déchirant. Soudain, elle sortit de sa torpeur, courut à la fenêtre, l'ouvrit brusquement et se précipita dans le vide avant que les personnes présentes eussent pu l'arrêter.

On courut à elle, la malheureuse était tombée horriblement mutilée sur le pavé de la cour. Sa belle-sœur avait ramassé la lettre qui contenait une terrible nouvelle. On annonçait aux époux F... la mort de leur fils qui, l'avant-veille, avait été enlevé, lui aussi, par la fièvre typhoïde.

Encore que le nombre des nations sauvages, actuellement livrées à l'anthropophagie, ait de beaucoup diminué, il existe toujours des anthropophages dans l'intérieur de l'Afrique, dans l'Amérique méridionale, dans plusieurs îles de la Malaisie et de la Polynésie, et enfin dans l'Inde elle-même. Chez les uns, cette affreuse coutume est l'effet d'un système de vengeance : ils ne mangent que les ennemis faits prisonniers dans un combat ; chez les autres, elle est le résultat d'une horrible superstition : ainsi, dans l'Amérique du Sud, les Capanaguas font rôtir leurs morts et les dévorent sous prétexte de les honorer.

Mais, un fait plus extraordinaire encore, c'est de voir l'anthropophagie exercée légalement chez un peuple avancée en civilisation. Les Battas, qui habitent dans l'île de Sumatra, ont un alphabet particulier et possèdent une littérature qui, au jugement des linguistes les plus autorisés, passe pour être assez riche. Même, ils ont un code de lois qui remonte à la plus haute antiquité. Et c'est précisément par respect pour les lois qu'ils vivent et meurent anthropophages !

Voici qui est plus surprenant encore : il paraît—c'est M. Fournereau, actuellement en mission dans la Guyane, qui informe de ce fait la Société de géographie—il paraît, dis-je, qu'il existe des hommes de race blanche qui sont adonnés à cette dégradante coutume. Ils appartiennent à une tribu d'Indiens blancs appelés Ouialicoulé, et habitent dans les terres près des contre-forts des monts Tumac-Humac.

M. Fournereau suppose que ce sont des individus de race portugaise qui, refoulés peu à peu, seraient arrivés à ce degré d'abjection. Ils vivent, rapporte-t-on, absolument isolés et à l'intérieur des terres, contrairement à tous les autochtones qui habitent toujours le long des fleuves.

Il sera certainement très intéressant pour l'anthropologie d'étudier cette race et d'éclairer son origine ; aussi, faut-il espérer que M. Fournereau pourra bientôt envoyer le résultat de ses nouvelles observations.

TRIBUNAUX COMIQUES

UNE MÈRE QUI GIFLE

Un grand et fort gaillard de dix-sept ans, arrêté pour vagabondage, comparait devant le tribunal. Il prétend que s'il a déserté le foyer, c'est que sa mère lui administre des gifles à tous propos. Celle-ci est appelée comme témoin.

M. le président.—Vous êtes sa mère ?
 La mère.—Oui, monsieur.
 M. le président.—Eh bien, qu'est-ce que vous avez à en dire ?
 La mère.—Mon Dieu, voilà ; ça n'est pas que j'aie du mécontentement de lui, au contraire : seulement, cet enfant-là a un triste défaut.
 M. le président.—Quel défaut ?
 La mère.—Quand je lui fiche des gifles, il se sauve.
 M. le président.—C'est assez l'habitude des polissons à qui on donne des gifles.
 La mère.—Oui, mais il ne revient plus pendant des cinq, six jours.
 M. le président.—Est-ce que cela arrive souvent ?
 La mère.—Chaque fois que je lui fiche des gifles.
 M. le président.—Est-ce que vous lui en donnez souvent ?
 La mère.—Dame, vous savez, quand il le mérite ; c'est un enfant charmant, mais je peux rien en faire.
 M. le président (au prévenu).—Pourquoi avez-vous quitté votre mère ?
 Le prévenu (d'un ton audacieux).—Moi ?

La mère.—Voyons, parle donc poliment à ton juge ; ça n'est pas une manière de parler à son juge, ça. Si tu me parlais comme ça, t'aurais déjà reçu une gifle.

Le prévenu.—Aussi... pourquoi que j'ai quitté ma mère... et elle vient de le dire, toujours des gifles, c'est embêtant.

La mère.—Conduis toi bien et tu n'en recevras pas, pignouf ! (Au tribunal). Si ces messieurs me font l'amitié de me le rendre, j'espère qu'il continuera à se bien conduire.

M. le président.—Comment, il continuera à se bien conduire ! Et vous venez de dire qu'il se conduit mal... il a déjà été arrêté deux fois ?

La mère.—Oui, monsieur.

M. le président.—Et deux fois on vous l'a rendu ?

La mère.—Oui, monsieur.

M. le président.—Et il recommence toujours à vagabonder ?

La mère.—Toujours pour ce que je vous dis de son triste défaut.

Le prévenu.—Alors ne me donne plus de gifles.
 La mère.—Commence par ne pas les mériter. (Au tribunal). Si le tribunal veut me le rendre, j'espère en faire un bon père de famille.

Le tribunal le condamne à quinze jours de prison.
 La mère (à son fils).—Tiens, voilà une pièce de dix sous pour t'acheter des douceurs dans la prison. Viens dans quinze jours, je t'attendrai à dîner.

Le prévenu.—Oui, maman, j'irai dîner, mais ne me donne pas de gifles.

LES ECHECS

Montréal, 17 mai 1883.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Jacques (ouest).

SOLUTIONS JUSTES :

No 356.—MM. Lafrenais, D. Fabien, L. Argis, P. Maurien, J. Dubé, Montréal ; H. I. Lamoureux, Lowell ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; N. H. Guérin, Pointe-Lévis ; G. P., Arthabaska ; Honoré M., Louiseville ; H. Bégin, C. H. Provost, Ottawa ; F. Gingras, Trois-Rivières ; V. Gagnon, O. Pigeon, S. Tudiue, Québec ; L. O. P., Sherbrooke ; I. Lafrenière, N. P., Sorel.

GRAND TOURNOI INTERNATIONAL DE LONDRES

Le comité du tournoi de Londres a bien voulu prendre en considération les observations de MM. Rosenthal et Winawer au sujet de l'article 8 du règlement (en ce qui concerne les parties nulles).

Pour éviter aux joueurs étrangers un séjour trop prolongé à Londres, il a été décidé que pour la première tournée il ne serait fait aucun changement aux règlements, mais que si cette première tournée dépassait un mois, il ne serait joué, à la seconde, qu'une seule partie entre chaque concurrent, les parties nulles comptant ½ à chaque joueur.

Les réunions du concours ont lieu dans le grand salon du Criterion (Regent street).

Voici la liste définitive des joueurs qui prennent part à cette grande lutte :

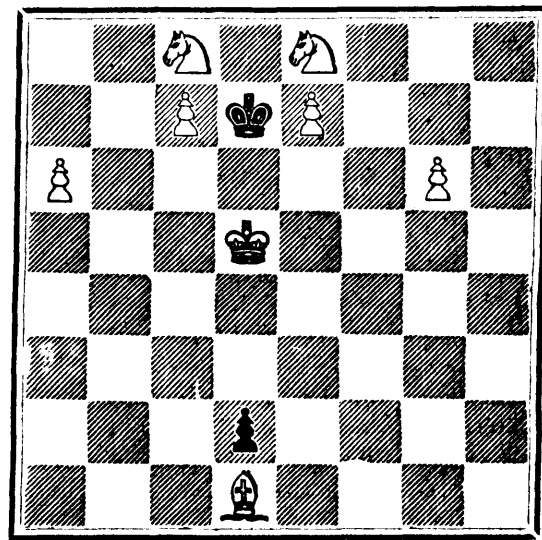
Bird, Angleterre.	Rosenthal, France.
Blackburne, Angleterre.	Sellman, Etats-Unis.
Englisch, Autriche.	Skipworth (Rév.), Angleterre.
Mackenzie (capt.), Etats-Unis.	Steinitz, Autriche.
Mason, Etats-Unis.	Titchigorin, Russie.
Mortimer, Angleterre.	Winawer, Pologne.
Noa (Dr), Hongrie.	Zukertort, Allemagne.

Le second tournoi mineur compte vingt-sept concurrents.

PROBLEME No. 357.

Composé par M. C. H. WHEELER, Chicago.

NOIRS.—2 pièces.



BLANCS.—8 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 356.

Blancs.	Noirs.
1 C 6e R	1 R pr. T
2 D 3e F R	2 Ad libitum.
3 C fait échec et mat.	

(Il y a beaucoup de variantes.)

PENSÉES

Un forgeron avait à forger un essieu, mais, au lieu de travailler, il se met à chanter :

Il y a une jeune fille
Qui vous a fait oublier
Et la terre... et....

—L'essieu, dit le patron en entrant.

—C'est étonnant—disait dernièrement un chanteur de deuxième ordre—après avoir chanté j'ai toujours un appétit féroc.

Ce à quoi un ami peu complaisant de répondre :

—Il n'y a rien d'étonnant. C'est l'appétit de ceux qui le perdent en t'entendant chanter.

—Les poètes grecs ne se montraient pas toujours des plus galants envers le beau sexe.

Voici, en effet, ce que le célèbre Pélidas disait en parlant de la femme :

“ Une femme donne à son mari deux jours de bonheur : celui où il l'épouse, celui où il l'enterre.”

Nous insérons cette boutade... sans l'approuver.

Un mot charmant et inédit de Mme Girardin, que le retour du printemps nous remet en mémoire.

—Ah ! décidément, disait-elle un jour, en se promenant dans la campagne en pleine floraison : “ Le monde ne paraît pas son âge !”

Notre jeune ami, l'espiègle Toto, reçoit de sa maman une verte réprimande : il a mangé en cachette la moitié d'un pot de confitures.

—Vous êtes un vilain, monsieur ! fait la maman : vous serez privé de confitures toute la semaine...

—Oh ! petite mère, je m'en repens...

—Tu t'en repens ? Ah ! c'est gentil, ça ! viens, que je t'embrasse !

—Oh ! oui, petite mère, je me repens bien de ne pas avoir mangé tout le pot.

Piquoiseau apprend que l'affranchissement des lettres va être réduit de 15 à 10 centimes.

—Il y a une fortune à faire !

—Comment ça ? lui demande-t-on.

—On gagne un sou par lettre... en écrivant beaucoup...

—Docteur, demandait-on à un médecin d'esprit, pourquoi vous et vos confrères n'allez-vous jamais aux enterrements ?

—Nous aurions l'air de reporter notre ouvrage.

Sommaire du “ Monde Illustré ” du 28 avril

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron.— Nos gravures : Léo Delibes ; Jules Sandeau ; Les Arènes de Paris ; Sous la lampe, tableau de M. Duez ; Théâtre du Gymnase : le père de Martial ; Théâtre de l'Opéra-comique : Lakmé.—Courrier du Palais, par Petit-Jean.— Les deux poètes, nouvelle (suite), par Ch. des Granges.—Théâtre, par Ch. Monselet.—Chronique musicale, par A. de Lasalle.—Récréations de famille.—Le Monde financier.—Les Echecs.

GRAVURES : M. Jules Sandeau, décédé le 24 avril ; M. Léo Delibes ; Les Arènes de Paris ; Sous la lampe, tableau de M. Duez.—Le Théâtre illustré : Le père de Martial ; Lakmé.—Les différentes salles de l'Opéra-Comique.—Nouvelle lampe à pétrole.—La station d'aérostats de la Tour Saint-Jacques-Echecs.—Rébus.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$5.40 ; six mois, \$2.80. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11 rue Hébert, Québec.

JEU DE DAMES

Adressez les communications concernant ce département à Jos.-E. T., 61 rue Versailles, Montréal.

Solutions justes du problème français No 17

Montréal : J. Paradis, T. Amelin, V. R. Pleau et Firmin Glodu.

Ottawa : P. Branchon, J. Béland, Jacques Trudel et Frs. Bouchard.

Hull : V. Morel E. Lapière et Antoine Pinsonneaux.

Québec : J. Falardeau, Z. Trudel, Ambroise Piché et N. Gingras.

Lévis : J.-B. Tremblay, Pascal Allard, Jérémie Ladurantaye.

Portneuf : Michel Thibaudet et J.-B. Labranche.

Rimouski : V. Déziel, Louis Marchand, Frs. Charbonneau, E. Derome, O. Menta, Georges Primeau Narcisse Trudel, Lucien Turcot et N. Blanchet.

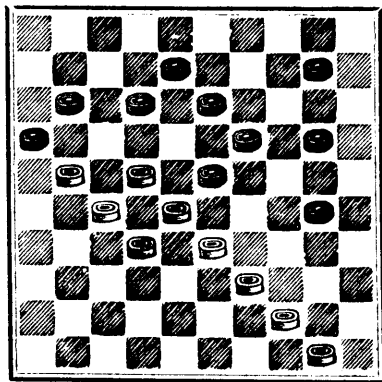
Saint-Jean, P. Q. : Joseph St. Onge, François Melançon.

PARTIE FRANÇAISE

PROBLEME No 18

Composé par van Damme

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution juste du problème No. 17

Blancs—39 33, 44 39, 37 31, 27 22, 28 23, 33 42 prend 3, 38 7 prend 5 et gagnent.

Sommaire de la “ Revue de la Mode ” du 29 avril

GRAVURES : Toilette pour bal et soirée.—Sept confections de printemps et d'été.—Trois chapeaux de printemps.—Toilette de jeune fille.—Sept costumes de fillettes et d'enfants.—Dentelle en application sur tulle.—Petite garniture brodée.—Deux carrés.—Deux bandes en broderie.—Dessus de chaise brodée.

TEXTE : Explication des toilettes et des ouvrages.—Courrier de la mode.—Chronique parisienne.—Les deux Crânes.—Toilettes anglaises.—Les cheveux des Chinoises.—Les femmes savantes dans l'Inde.—Causeur financier.—Menus de la semaine.—Revue des magasins et de l'industrie.

COUVERTURE : Récréations en famille.—Solutions des Récréations.—Petite correspondance.—Correspondance du docteur.—Avis divers.

GRAVURE COLORIÉS : Deux toilettes.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$6 ; six mois, \$3 ; trois mois, \$1.50. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11, rue Hébert, Québec.

Les Amers de Houblon sont les plus purs et les meilleurs offerts au public. Ils sont composés de Houblon, de Malt, de Buchu Mandragore et de Dent-de-lion, la plus ancienne et la meilleure médecine connue du monde et qui contient l'essence et les qualités curatives des autres remèdes. Le meilleur purificateur du sang, le régulateur du foie et le meilleur rénovateur du monde. Aucune maladie ne peut durer après avoir fait usage de ces amers, leurs actions étant si variées et si parfaites.

Ces amers donnent la vie et la vigueur au vieil âge et aux infirmes. A tous ceux que leurs occupations occasionnent de l'irrégularité des intestins, du foie ou des rognons, ou le manque d'appétit. Ces amers leur sera d'un bien incalculable comme tonique et stimulant, sans être

enivrant. Quelque soient les symptômes, faites usage des Amers de Houblon. N'attendez pas que vous soyez malade pour faire usage de ces amers. Des centaines de personnes ont été sauvées d'une mort prématurée par leur usage. \$500 seront payées pour un cas incurable que ces amers ne pourront soit guérir ou soulager.

Ne laissez pas souffrir vos amis, conseillez-leur les Amers de Houblon.

Rappelez-vous que les Amers de Houblon ne sont pas un remède de charlatans, mais ils sont la plus pure et la meilleure médecine qui a jamais été inventée. L'espoir des invalides, et aucune famille ne peut facilement s'en passer. Essayez-les aujourd'hui.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables

70 CARTES DE VISITES avec votre nom.—En caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Distribution pour le commerce et les imprimeurs. 100 échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse : STEVENS & BROS., boîte 22, Northford St.

Mousseau, Archambault & Lafontaine.

AVOCATS,

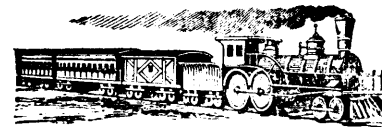
No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND)

MONTREAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Pro-Gén. P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

“ L'OPINION PUBLIQUE ”

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.



Chemin de Fer Intercolonial

1882—Arrangements d'Hiver—1883

A partir du 4 Décembre 1882, les trains express directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Part de Pointe-Lévis	8 10 a. m.
Arrive à Rivière-du-Loup	12 55 p. m.
“ Trois-Pistoles	2 05 “
“ Rimouski	3 49 “
“ Campbellton	8 35 “
“ Dalhousie	9 15 “
“ Bathurst	11 17 “
“ New-Castle	12 52 a. m.
“ Moncton	4 0 a. m.
“ Saint-Jean	7 30 a. m.
“ Halifax	12 40 p. m.

Ces trains viennent en connexion à la Jonction de la Chaudière avec le Grand Tronc, partant de Montréal à 10 heures p. m.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le Dimanche.

Les trains partent de Halifax à 2.45 p. m., et Saint-Jean à 7.25 p. m., et arrivant à Montréal à 6.05 a. m., et qui correspondent à la Jonction des Chaudières avec le train du Grand-Tronc, à 9.20 p. m., passant la journée du dimanche à Campbellton.

Le char Pullman qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax, et celui qui part les Mardi, Jeudi et Samedi, se rend à Saint-Jean.

Pour billets de passage et informations concernant les prix de passages, taux du fret, le service des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent des passagers et du fret pour la division de l'Est, No. 186, rue Saint-Jacques [en face du St-Lawrence Hall], Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef. Moncton, N.-B., 28 Nov. 1882.



CANAL LACHINE

Avis aux Entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au sousigné, et portant la suscription “ Soumission pour la construction de bassins près des Ecluses St. Gabriel,” seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, Mercredi le 6me jour de Juin prochain, pour la construction de DEUX CALES ou BASSINS, sur le côté nord du Canal Lachine, à Montréal.

On pourra voir à ce bureau et au bureau du Canal Lachine, les plans et devis des travaux à faire, dès et après MARDI, le 22me jour de MAI courant ; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées.

Un chèque de banque accepté pour la somme de \$2,000 devra accompagner la soumission ; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le Département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux. Ottawa, 21 Avril 1883.

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS,

LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS,

GRAVEURS,

EDITEURS,

ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY

MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre

- 12 presses à vapeur.
- 1 machine patenée à vernir les étiquettes.
- 1 machine électrique à vapeur.
- 4 machines à photographie.
- 2 machines à gravure photographique.
- 3 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soin et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et autres imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées.

G. E. BURLAND,

Gérant